

# Familles en mouvance

## Dynamiques intergénérationnelles

Un partenariat de recherche sociale, multidisciplinaire et multisectoriel

Bulletin de liaison, volume 9, numéro 1 - Automne 2009

## PPP sociaux, lutte contre la pauvreté et développement des jeunes enfants : une mise en contexte

**Élise Ducharme**

Élise Ducharme est étudiante à la maîtrise en Pratiques de recherche et action publique au Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS, sous la direction de Frédéric Lesemann. Dans ce cadre, elle poursuit son stage au Partenariat *Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles* sous la direction de Nathalie St-Amour. Elle est aussi récipiendaire d'une bourse d'étude de la Fondation Gracia et du CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent.

Un constat effectué autant par des acteurs des milieux de pratique que par ceux de la recherche est que les gouvernements se tournent de plus en plus vers le secteur privé et la société civile, et ce, dans divers secteurs d'activité, afin d'offrir les services auxquels ils nous ont habitués depuis un demi-siècle. Dans le contexte actuel où plusieurs raisons – telles des considérations démographiques comme le vieillissement de la population – amènent l'État à se tourner vers la recherche de solutions nouvelles pour dispenser des services à moindre coût, on remarque que les organismes communautaires ont tendance à relayer l'État dans une logique de sous-traitance en vue de répondre à certains besoins des populations (Lesemann, 2008). Dans cette même logique apparaît un nouvel acteur : les fondations privées. Ces dernières sont aujourd'hui présentes dans différentes sphères d'activité de la société. Au Québec plus particulièrement, c'est la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) qui retient l'attention par une présence importante et des moyens qui le sont tout autant. Ce qui ressort des activités de cette fondation, et ce qui attire notre attention, c'est que, contrairement à ce à quoi nous avons été habitués au Québec jusqu'à maintenant, cette fondation ne fait pas œuvre de charité de façon désintéressée, mais souhaite, par ses actions, intervenir dans la sphère sociale pour y opérer des changements. Elle s'y immisce et instaure un nouveau type de collaboration avec l'État. À titre d'exemple, notons deux partenariats conclus entre le gouvernement du Québec et la FLAC, soit : en juin 2007, la *Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie* et, tout récemment, à la fin septembre 2009, la *Loi instituant le Fonds pour le développement des jeunes enfants*, en plus du projet de loi n° 6, la *Loi instituant le Fonds de soutien aux proches aidants des aînés* (en partenariat avec la *Sojecci II Itée* un holding de la famille Chagnon) qui est à ce jour en processus d'adoption. Notons que les ententes impliquent que la FLAC ou la famille Chagnon fournissent un pourcentage important de ces fonds.

### Table des matières

PPP sociaux, lutte contre la pauvreté et développement des jeunes enfants.....	1
Analyse de la consultation sur le projet de loi n° 7.....	3
Les droits des enfants nés hors mariage: un débat social plus que nécessaire.....	5
Transitions vers l'âge adulte et relations amoureuses parmi les jeunes immigrants africains.....	7
L'entrée dans la vie parentale des jeunes couples de classe moyenne d'aujourd'hui.....	10
Des nouvelles des partenaires du milieu gouvernemental et paragouvernemental.....	15
Le Partenariat.....	20
Quelques publications récentes.....	23

L'idée d'un projet s'intéressant aux rôles des fondations privées est née d'une rencontre organisée par des fédérations d'associations familiales (la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) et le Regroupement des organismes communautaires Famille de Montréal (ROCFM).

Cette rencontre, qui regroupait aussi plusieurs acteurs dont des membres du Partenariat *Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles*, s'intitulait : Qu'est-ce qu'il y a au fond des fonds? Elle visait à répondre à des interrogations et à partager des expériences vécues par plusieurs acteurs membres de ces fédérations relativement à l'arrivée de la FLAC sur le territoire où ils sont amenés à travailler avec les familles. Des discussions animées y ont été tenues et plusieurs questions sont demeurées sans réponse. C'est entre autres choses ce qui a motivé Nathalie St-Amour<sup>1</sup>, en collaboration avec Frédéric Lesemann<sup>2</sup>, à mettre sur pied un projet de recherche autour de ce thème. Ainsi, des chercheurs et des acteurs sur le terrain se sont mobilisés afin d'entamer la phase exploratoire de ce projet. Par ailleurs, un comité a été mis en place pour organiser, avec le concours du Partenariat, un colloque à ce sujet qui se tiendra au printemps 2010. Ultimement, ce projet permettra à l'équipe de se pencher sur la nouvelle articulation du partage des responsabilités entre l'État, la famille, les groupes communautaires et le privé. Pour ce faire, trois axes de recherche seront priorisés :

1. La gouvernance (le partage du pouvoir entre différents acteurs et l'État)

---

<sup>1</sup> Nathalie St-Amour est professeure à l'Université du Québec en Outaouais et membre du Partenariat.

<sup>2</sup> Frédéric Lesemann est professeur chercheur au Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS et codirecteur de l'organisme TRANSPOL (Groupe de recherche sur les transformations du travail, des âges et des politiques sociales). Il est aussi un collaborateur du Partenariat.

2. La philosophie d'intervention (la 'vision du monde' implicitement promue)
3. Les retombées sur le terrain (la rencontre entre les pratiques de terrain et les projets mis sur pied).

Cet article s'intéressera principalement à la philosophie d'intervention qui semble influencer les orientations de plusieurs fondations dont celles de la FLAC. Nous entendons par philosophie d'intervention les théories qui influencent les actions qui sont posées et la manière utilisée pour le faire. Puisque nous en sommes aux prémisses de ce projet de recherche, nous poursuivons l'étape de la recherche documentaire, ce qui permet de situer le contexte général dans lequel se situe le phénomène. D'ailleurs, en s'intéressant à cet aspect, il est possible de mettre au jour des mécanismes qui influencent différentes organisations dans la planification de leur programmation. Comme il en a été question dans l'article de Lesemann (2008), des instances internationales telles que le FMI, la Banque Mondiale, l'OCDE, l'OMS, les Nations Unies, etc., regroupent régulièrement des intellectuels, de hauts fonctionnaires et des gens influents afin de partager des idées, des expériences vécues et d'élaborer des stratégies et des orientations qui pourront servir de références ou qui tenteront d'y parvenir par le truchement de lobbies locaux.

Lorsqu'on interroge les sites Internet de différentes fondations privées nationales et internationales, on remarque en effet des similitudes à travers les énoncés des missions, des visions et des orientations de plusieurs d'entre elles. Il se dessine un mouvement motivé par des orientations communes qui englobent autant la FLAC que des fondations internationales très actives telles que les Fondations Clinton, Bill et Melinda Gates, ou l'Open Society Institute (OSI) fondé par George Soros. Par conséquent, on remarque rapidement que ces orientations sont portées par un certain nombre de personnes qui

arrivent parfois à intéresser certaines instances internationales – telles que celles mentionnées ci-haut – pour ensuite être diffusées plus largement et se répercuter dans les actions menées par les fondations privées et par certains gouvernements épousant les mêmes visées politiques.

Notre propos n'est donc pas de critiquer les actions qui sont posées par une ou plusieurs fondations, mais plutôt de situer le phénomène dans un contexte sociopolitique particulier. Pour cela, nous étudierons plus en profondeur le cas d'un mouvement d'intervention qui contribue à influencer les programmes de différentes fondations privées, dont la FLAC, et de divers gouvernements. Nous nous pencherons ainsi sur le **Early Child Development (ECD)**. Ici, nous faisons référence à des approches près de ce mouvement en parlant du développement des jeunes enfants et nous pouvons y associer les programmes de prévention précoce.

### **Le Early Child Development (ECD)**

Les informations recueillies à propos du ECD sont issues principalement d'une publication de la Banque Mondiale regroupant les textes de divers promoteurs du mouvement, dont plusieurs chercheurs canadiens. Les programmes d'intervention auprès des jeunes enfants ne sont pas particulièrement récents, mais connaissent un nouvel engouement dû à deux facteurs. Premièrement, des avancées importantes dans la recherche en neurobiologie qui font le lien entre l'environnement dans lequel évoluent les jeunes enfants et les expériences qui y sont vécues et le développement de leur cerveau. Deuxièmement, le contexte global de la société actuelle qui exige un nombre croissant de travailleurs hautement qualifiés et une population adulte en santé pour faire face aux défis de la compétition économique mondiale et la hausse des coûts engendrés par une population vieillissante (National Scientific Council on the Developing Child, Harvard University, 2007).

(suite page 13)

# Analyse de la consultation sur le projet de loi n° 7

## Loi instituant le Fonds pour le développement des jeunes enfants

Nathalie St-Amour

Nathalie St-Amour est professeure à l'Université du Québec en Outaouais, au département de travail social et des sciences sociales. Elle est membre du Partenariat *Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles*.

### Mise en contexte

En une très courte période, le gouvernement libéral du premier ministre Jean Charest a proposé la création de trois fonds permettant le financement de diverses formes d'intervention pour autant de problématiques relevant du domaine social. La création de ces fonds, en partenariat financier et de gestion avec un acteur privé, nommément la Fondation Chagnon constitue au Québec une nouvelle façon de gérer les affaires publiques. Il faut dire qu'outre l'aspect nouveauté, l'importance des sommes publiques investies dans ces fonds retient l'attention : chacun des partenaires engagera 500 millions de dollars au total pour dix ans dans les trois fonds. Or, il est intéressant de noter que malgré cet important investissement d'argent public le projet de loi instituant le premier fonds, le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie, a été adopté en juin 2007, sans consultation publique, sans amendement et unanimement, à l'Assemblée nationale du Québec 15 jours ouvrables après sa présentation<sup>1</sup>. Il n'en est pas de même pour les deux autres Fonds. Le projet de loi n° 6 instituant le Fonds de soutien aux

proches aidants des aînés, présenté en mars 2009, a fait l'objet de consultations particulières dans le cadre de la Commission des affaires sociales au printemps 2009 et n'est toujours pas adopté alors que le projet de loi dont il est question dans ce texte, celui instituant le Fonds pour le développement des jeunes enfants (projet de loi 7) a lui aussi fait l'objet de consultations particulières en avril 2009 et n'est pas encore adopté<sup>2</sup>.

Il semble pertinent, au moment de la rentrée parlementaire à Québec, d'analyser les mémoires présentés lors de la consultation d'avril dernier afin de vérifier dans quelle mesure les commentaires des participants auront influencé les orientations du ministre Tomassi lorsqu'il présentera son projet de loi pour adoption, dès cet automne.

### La consultation

Comme le soutient Dufour (2005), au Québec les commissions parlementaires « constituent sans aucun doute le canal le plus formalisé d'accès à la décision publique le lieu privilégié d'expression des intérêts sociaux »<sup>3</sup>. Cette forme de représentation préventive, comporte des limites institution-

nelles « qui invite qui et comment »<sup>4</sup> ainsi que des limites quant à son impact réel sur les décisions publiques. Avec très peu de temps pour préparer leur argumentaire, seize intervenants<sup>5</sup> ont présenté des mémoires lors des consultations particulières de la Commission des affaires sociales sur le projet de loi 7 instituant le Fonds pour le développement des jeunes enfants les 1, 2, 7 et 8 avril dernier. De ceux-ci, 5 sont des représentants des organismes communautaires Famille et/ou Femme<sup>6</sup>, 3 sont issus des milieux de garde et deux de l'univers syndical alors que des acteurs du milieu scolaire, du monde municipal et du secteur de la santé et des services sociaux de même qu'un regroupement d'acteurs régional ont

<sup>1</sup> Le projet de loi a été présenté par le ministre Couillard le 15 mai 2007 et adopté le 05 juin 2007. *Rapport sur l'état des projets de loi 38<sup>e</sup> législature, 1<sup>re</sup> session*, <http://www.assnat.qc.ca/fra/38legislature1/Projets-loi/Etat-001.htm#et07f001> et ministère de la Santé et des Services sociaux (5 juin 2007) *LA LOI INSTITUANT LE FONDS POUR LA PROMOTION DES SAINES HABITUDES DE VIE EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*, Communiqué de presse ainsi que Index du Journal des débats de l'Assemblée nationale du Québec (31 mai 2007) Cahier n° 13 : 1084 1087.

<sup>2</sup> Le projet de loi pour le développement des enfants, alors connu comme projet de loi 84, a d'abord été présenté par la ministre de la Famille de l'époque, Michelle Courchesne, en juin 2008.

<sup>3</sup> Dufour, Pascale (2005) « L'adoption du projet de Loi 112 au Québec : le produit d'une mobilisation ou une simple question de conjoncture politique? », *Politique et Sociétés* 23(2-3) : 167.

<sup>4</sup> La consultation particulière est une « Procédure en vertu de laquelle une commission sollicite l'opinion de personnes ou d'organismes qui ont une connaissance ou une expérience particulière du domaine qu'elle examine ». Informations historiques, Le Parlement de A à Z, site de l'Assemblée nationale du Québec : <http://www.assnat.qc.ca/fra/patrimoine/lexique/c/index.html>

<sup>5</sup> Plus précisément, l'opinion de 18 acteurs est représentée puisque la FFQ (Fédération des femmes du Québec) et le CIAFT (Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail) ont appuyé le mémoire de nos collègues de la FAFMRQ (Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec).

<sup>6</sup> Parmi ceux-ci, trois partenaires communautaires de *Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles* : la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ), la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) et la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCE).

aussi soumis un mémoire. Finalement un organisme gouvernemental, le Conseil de la famille et de l'enfance<sup>7</sup>, a présenté un mémoire, de même que la Fondation de la pédiatrie sociale.

## Les thèmes abordés

### *La gouvernance*

La plupart des intervenants qui ont participé à la consultation se sont prononcés sur des aspects du projet qui peuvent être regroupés sous le thème de gouvernance. Plusieurs ont exposé leurs représentations de l'État comme producteur du bien commun ou du moins comme celui qui doit déterminer les orientations devant guider l'action publique. À ce titre, un grand nombre ont demandé l'élaboration d'une politique et/ou d'un plan d'action gouvernemental harmonisé avec les autres politiques nationales, par exemple la Loi sur la lutte à la pauvreté, la loi 112, ou la Stratégie d'action jeunesse. Les actions émergeant du Fonds devraient dans ce contexte s'inscrire en complémentarité aux interventions gouvernementales.

Des préoccupations au sujet de la gouvernance se retrouvent également dans les demandes des intervenants à propos des modes de gestion du Fonds. Ils sont ainsi plusieurs à demander, sous différentes formes, la présence d'un troisième partenaire<sup>8</sup> dans la dyade formée par l'État et la Fondation Chagnon, c'est-à-dire la société civile. Ils veulent que des représentants des organismes communautaires, de citoyens et/ou de parents soient impliqués au Conseil d'administration, dans la définition des principes et des orientations, dans un comité d'évaluation de demandes de financement. Ces revendications des acteurs participant à la consultation sont en continuité avec ce qui, dans la littérature sur le modèle québécois de développement économique et social, a été qualifié de modèle partenarial (1981-2003). L'analyse du développe-

<sup>7</sup> Voir le résumé de ce mémoire dans ce Bulletin en pages 18 et 19.

<sup>8</sup> En référence à un sous-titre du mémoire du Conseil de la famille et de l'enfance, p. 5.

ment de la politique familiale au Québec démontre d'ailleurs que les acteurs de la société civile ont « l'habitude » de ce genre de collaboration avec l'État dans l'élaboration de politique et l'offre de services<sup>9</sup>. Il sera intéressant de voir si ces demandes s'inscrivent en faux par rapport à l'orientation que prend le gouvernement libéral du premier ministre Charest avec la création de ces fonds. L'établissement d'un nouveau modèle de partenariat entre l'État et un acteur privé s'ajoute à la fermeture d'espaces de représentation d'acteurs « traditionnels » du système de représentation québécois et tend à confirmer une transition vers un nouveau modèle de développement économique et social au Québec<sup>10</sup>.

### *La philosophie d'intervention*

Plusieurs autres thèmes ont été abordés dans les mémoires concernant par exemple, l'imputabilité de la Société de gestion du Fonds ou la pérennité des services au moment où prendra fin l'entente bipartite. Il apparaît important toutefois de souligner la demande des groupes participants de reconnaître les expertises déjà présentes sur le terrain. Ces derniers soulignent la nécessité de respecter les mécanismes de concertation déjà en place et de prendre en compte le sous-financement et la sursollicitation des personnes qui connaissent pourtant bien les besoins et demandes des familles, et ce, dans les différentes régions. Plusieurs sont aussi inquiets de la manière de définir la vulnérabilité et la pauvreté et remettent en cause une intervention publique qui agit sur les effets de la pauvreté plutôt

<sup>9</sup> Thèse de doctorat de Nathalie St-Amour : à venir.

<sup>10</sup> À ce sujet, voir Laforest, Rachel (2005), " The Politics of State/Civil Society Relations in Quebec ", dans M. Murphy (ed) *Canada: The State of the Federation 2005. Quebec and Canada in the New Century. New Dynamics, New Opportunities*, Montréal & Kingston, Relations School of Policy Studies, MC-Gill- Queen's University Press : 179-198 et St-Amour, Nathalie, Thèse de doctorat à venir.

que sur ses causes structurelles et qui préconise une action ciblée, qui stigmatise, plutôt qu'une intervention universelle.

Il sera intéressant d'approfondir l'analyse des mémoires afin de mieux comprendre la manière dont l'approche scientifique préconisée par la Fondation Chagnon dans le traitement des problèmes sociaux<sup>11</sup> est partagée par les intervenants. En résumé, on peut noter que trois mémoires font mention de l'utilisation de meilleures pratiques dans l'élaboration de leurs interventions alors que le mémoire produit par l'Association des centres jeunesse du Québec s'inscrit dans la « logique scientifique ».

Bien que présentée sommairement, l'analyse des mémoires soumis dans le cadre des consultations particulières de la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale du Québec au sujet de la mise en place d'un Fonds pour le développement des jeunes enfants permet de mettre à jour un ensemble d'enjeux reliés au développement d'un nouveau mode de gouvernance des affaires publiques dans le domaine social. Il me semble impensable, tout comme certains des intervenants cités précédemment, que ces modifications significatives dans la manière québécoise de faire, se mettent en place sans la tenue d'un large débat public sur ces questions.

### (Références en bas de la page suivante)

<sup>11</sup> C'est-à-dire, selon Lesemann (2008) : ciblage de groupes spécifiques, définition d'objectifs mesurables à atteindre, limités dans le temps, production d'indicateurs de performance, évaluation par groupes contrôles, expériences probantes.

# Les droits des enfants nés hors mariage : un débat social plus que nécessaire !

Lorraine Desjardins

Lorraine Desjardins est agente de recherche et de communication

à la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) : [www.fafmrq.org](http://www.fafmrq.org)

En janvier 2009, la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) faisait le choix d'intervenir dans la cause hautement médiatisée opposant une mère de trois enfants et son riche ex-conjoint de fait (identifiés dans les médias sous les noms fictifs de Lola et Éric). Au-delà des millions en cause (qui sont loin de correspondre à la réalité des familles représentées par la FAFMRQ), le problème de fond demeure le même : au moment d'une rupture, les enfants nés hors mariage subissent une discrimination par rapport aux enfants nés de parents mariés. Par son intervention, la Fédération souhaitait donc apporter un éclairage additionnel afin d'assister le Tribunal dans sa réflexion, en plus de sensibiliser la population à cette réalité méconnue.

En effet, les enfants nés de conjoints de fait, qui représentent pourtant plus de 60 % des enfants du Québec<sup>1</sup>, ne bénéficient pas des mêmes droits au moment de la rupture de leurs parents, ce qui a des impacts financiers importants sur leur niveau de vie. En l'absence d'une pension entre ex-époux et d'un partage du patrimoine familial, lorsque survient une rupture, les enfants subissent une dégradation importante de leurs conditions de vie. Les familles monoparentales, en particulier les mères, s'appauvrissent en cas de rupture d'union libre, alors que les mères divorcées peuvent aspirer à des conditions de vie plus décentes. Les enfants québécois nés de parents non mariés subissent donc une discrimination basée sur le statut civil de leurs parents alors qu'ils ne devraient pas avoir à vivre les contrecoups des choix effectués par les adultes. Pourtant, le législateur a clairement souligné l'importance que tous les enfants, une fois leur filiation établie, aient les mêmes droits. En effet, conformément à la *Charte des droits et libertés de la personne*, l'article 522 du *Code civil du Québec* stipule bel et bien que « *tous les enfants dont la filiation est établie ont les mêmes droits et les mêmes obligations, quelles que soient les circonstances de leur naissance* ». Par conséquent, on ne peut opposer aux enfants le type d'union que leurs parents ont choisi, ni prétendre que les distinctions entre les enfants de parents mariés et ceux de parents non mariés sont acceptables. Ce sont là quelques-uns des arguments que l'avocat de la FAFMRQ a présentés à la Cour en janvier dernier.

En outre, le Québec est la seule province canadienne à ne pas reconnaître le droit alimentaire entre conjoints de fait. Cette asymétrie de traitement interprovinciale et la nécessité d'y remédier ont d'ailleurs été récemment soulignées dans une étude de Robert Leckey, de l'Institut de recherche en politiques publiques, « *Families in the Eyes of the Law : Contemporary Challenges and the Grip of the Past* »<sup>2</sup>. L'auteur de cette étude propose diverses réformes, dont celle d'adopter au Québec une obligation alimentaire réciproque pour les conjoints de fait qui ont eu au moins un enfant ensemble.

<sup>1</sup> Hélène Belleau, *L'union de fait au Québec : analyse des différences et des similitudes*, INRS-UCS, novembre 2007, 52 p.

<sup>2</sup> Robert Leckey (2009), « *Families in the Eyes of the Law : Contemporary Challenges and the Grip of the Past* », *IRPP Choices* 15(8) : [www.irpp.org/choices/archive/vol15no8.pdf](http://www.irpp.org/choices/archive/vol15no8.pdf)

## Références (article de Nathalie St-Amour)

Dufour, Pascale (2005), « L'adoption du projet de Loi 112 au Québec : le produit d'une mobilisation ou une simple question de conjoncture politique? », *Politique et Sociétés*, 23(2-3).

Laforest, Rachel (2005), « The Politics of State/Civil Society Relations in Quebec », dans M. Murphy (ed), *Canada : The State of the Federation 2005. Quebec and Canada in the New Century. New Dynamics, New Opportunities*, Montréal & Kingston, Relations School of Policy Studies, MC-Gill- Queen's University Press : 179-198.

Lesemann, Frédéric (2008), « L'irruption des fondations privées dans le 'communautaire' : une nouvelle gouvernance des services publics? », *Bulletin de liaison de la FAFMRQ*, 33(2). <http://www.fafmrq.org/federation/2008/10/lirruption-des-fondations-privées-dans-le-communautaire-une-nouvelle-gouvernance-des-services-publics.html>

## Deux poids, deux mesures

En l'espace de 20 ans, la situation conjugale et familiale des Québécoises et des Québécois a considérablement changé. Selon Statistique Canada<sup>3</sup>, 34,6 % des couples québécois vivaient en union libre en 2006. Les lois, comme c'est souvent le cas, n'ont pas suivi cette évolution et les conjoints de fait l'apprennent souvent à leurs dépens. À tort, on croit généralement que parce qu'on a vécu en couple pendant plusieurs années et qu'on a eu des enfants ensemble, on a les mêmes droits, peu importe le type d'union qu'on a choisi. Évidemment, ce sont souvent les femmes gagnant moins d'argent, ou qui se retirent du marché du travail pendant une moment pour prendre soin des enfants (suite à des décisions prises par les couples d'un commun accord) qui sont pénalisées en cas de séparation et qui se réveillent soudainement, comme Lola, en réalisant qu'elles n'ont pas de droits.

Certains diront que nul n'est censé ignorer la loi. Mais, comme le soulignait de façon fort pertinente Rima Elkouri, dans son article publié dans *La Presse* du 23 janvier dernier : « (...) *la loi peut-elle ignorer à ce point les changements survenus dans la société?* »<sup>4</sup>. Comment se fait-il que le législateur n'ait pas tenu compte de cette réalité? Lors de la refonte du *Code civil du Québec* en 1994, le gouvernement a reconnu le revenu familial des parents, mariés ou non, lorsque vient le temps de distribuer l'aide publique aux familles. C'est également le revenu familial qui est considéré du point de vue fiscal. Comment se fait-il que lorsqu'il s'agit de remplir les coffres de l'État, ce même gouvernement ne fasse plus de distinction entre ces types d'union? Poser la question n'est-il pas y répondre?

## La décision de la Cour supérieure

Le 16 juillet dernier, la Cour supérieure du Québec rendait sa décision. La juge Carole Hallée a rejeté les demandes de Lola à l'effet que soient déclarées inconstitutionnelles les dispositions du *Code civil du Québec* régissant les rapports financiers entre époux et conjoints unis civilement, à la rupture, parce qu'elles excluent les conjoints de fait. La juge a par ailleurs estimé qu'il revenait au législateur, et non au Tribunal, de décider des modifications à apporter à l'encadrement juridique des conjoints de fait québécois.

La FAFMRQ est très déçue de la décision rendue puisqu'elle perpétue une grave injustice qui ne devrait plus avoir sa place au Québec. Il est en effet dommage que le Tribunal n'ait pas reconnu, comme un nombre croissant de citoyennes et de citoyens québécois, l'urgence de corriger une situation qui affecte des milliers d'enfants. Les nombreuses interventions de la Fédération dans les médias, tant au moment du procès qu'à l'annonce du jugement de la Cour, auront toutefois permis d'informer et de sensibiliser davantage de gens aux manquements actuels du *Code civil du Québec* en matière d'encadrement juridique des conjoints de fait. Cette sensibilisation est une nécessité d'autant plus criante que, sur un total de 1 376 870 Canadiennes et Canadiens qui vivaient en union libre en 2006, 611 850 d'entre eux (près de la moitié) résidaient au Québec<sup>5</sup>. Les couples québécois sont même connus comme étant les champions mondiaux de l'union libre!

L'avocate de la requérante, M<sup>e</sup> Anne-France Goldwater, a rapidement confirmé qu'elle portera cette cause en appel. Les membres du conseil d'administration de la FAFMRQ ont également décidé le 28 août dernier d'aller en appel, considérant que notre intervention dans ce dossier permettra à nouveau que le débat ne se résume plus à une question entre adultes. Comme société, devons-vous privilégier la liberté contractuelle entre les époux sans tenir compte des conséquences directes que cela a sur les enfants? C'est à cette question que M<sup>e</sup> Jocelyn Verdon, qui a été mandaté à nouveau pour nous représenter, devra répondre en Cour d'appel. Ce débat social demeure l'un des plus importants des 15 dernières années en droit de la famille au Québec et la FAFMRQ se doit d'y participer!

---

<sup>3</sup> Statistique Canada, (2007) « Portrait de famille : continuité et changement dans les familles et les ménages du Canada en 2006, Recensement de 2006 », n° 97-553-X1F, 56 p.

<sup>4</sup> « Au-delà du potinage », *La Presse*, 23 janvier 2009, p. A5.

<sup>5</sup> Statistique Canada (2007) « Familles de recensement dans les ménages privés selon la structure familiale et la présence d'enfants, par province et territoire, Recensement de 2006 ». [http://www40.statcan.ca/102//cst01.famil54b\\_f.htm](http://www40.statcan.ca/102//cst01.famil54b_f.htm)

# Transitions vers l'âge adulte et relations amoureuses parmi les jeunes immigrants africains : une étude qualitative à Montréal

**Solène Lardoux  
et Nathalie Mondain**

**Solène Lardoux est professeure au département de démographie à l'Université de Montréal ([solene.lardoux@umontreal.ca](mailto:solene.lardoux@umontreal.ca)) et membre du Partenariat *Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles*.  
Nathalie Mondain est professeure au département de sociologie et d'anthropologie de l'Université d'Ottawa ([nmondain@uottawa.ca](mailto:nmondain@uottawa.ca)).**

Au cours des dernières années, de nombreux auteurs dans différentes disciplines des sciences sociales se sont intéressés aux transitions vers l'âge adulte<sup>1</sup>. Cependant, peu d'études ont porté sur l'expérience des jeunes immigrants, lors de leur transition vers l'âge adulte, vécue dans la société de destination. Même si aujourd'hui l'effectif des immigrants francophones d'Afrique est assez modeste en comparaison aux groupes d'autres origines, leur part dans la population canadienne devrait croître fortement au cours des prochaines décennies. Notons que la plupart des immigrants francophones arrivent à Montréal.

Notre cadre d'analyse s'inspire des études sur la transition vers l'âge adulte et de celles sur la santé sexuelle. Nous nous intéressons particulièrement à mieux comprendre comment les jeunes développent des aptitudes singulières leur permettant de vivre leur passage vers l'âge adulte (Lloyd, 2005). Des recherches passées ont porté sur la transition vers l'âge adulte par la séquence et le calendrier d'événements tels que l'arrêt des études, l'entrée sur le marché du travail, la sortie du domicile parental, l'entrée en première union et la première naissance (Fussel et Furstenberg, 2005). Cependant, la présente recherche s'intéresse davantage aux individus migrants, aux identités transnationales, en contraste avec les non-immigrants. Nous utilisons une approche qualitative pour mieux saisir les expériences individuelles et la complexité des processus de transition. La population des jeunes immigrants étant particulièrement vulnérable parce qu'elle est jeune et en processus migratoire.

Il est remarquable que dans les pays occidentaux, l'étape des premiers rapports sexuels des jeunes est assez peu étudiée comme moment de la transition vers l'âge adulte. En contraste, un grand nombre d'études sur ce sujet ont été menées dans les pays du Sud. Nous faisons l'hypothèse que

pour les immigrants africains de première génération vivant au Canada et ayant été socialisés dans leur pays de naissance, la réussite de leur intégration pourra se mesurer lors de leur transition à l'âge adulte. L'interprétation des normes et valeurs du pays d'origine et de la société d'accueil se fera par l'intermédiaire des relations familiales et de l'appartenance à des réseaux de pairs.

## Méthode

Nous utilisons une approche qualitative, car elle permet l'étude approfondie des motivations, attitudes, valeurs, expériences et ultimement des comportements des individus migrants ou non-migrants.

Le terrain s'est déroulé de 2004 à 2007, en trois phases : 1) entrevues auprès d'intervenants sociaux d'organisations<sup>2</sup> pour les immigrants et de parents d'adolescents immigrants; 2) groupes de discussion auprès de jeunes immigrants africains et des jeunes Québécois francophones, et enfin 3) avec des entretiens individuels semi-structurés auprès de jeunes âgés de 16 à 29 ans, immigrants africains de première génération et Canadiens francophones (non-immigrants) dont les parents sont nés au Canada.

## Résultats

De nombreux parents qui ont immigré citent leur motivation de migrer pour assurer un meilleur avenir à leurs enfants. Ils évoquent les difficultés d'intégration économique (notamment la difficulté de trouver un emploi) auxquelles ils ont eu à faire face lors des premières années suivant leur arrivée au Québec. Leurs frustrations viennent souvent du

<sup>2</sup> CSSS de Côte-des-Neiges, CLE Côte-des-Neiges, Centre multiethnique de Notre-Dame-de-Grâce, Centre de Ressources et d'Intervention en Santé et Sexualité (Interventions auprès des femmes atteintes du VIH-SIDA à Montréal, CRISS), Gapvies (Groupe d'action pour la prévention de la transmission du VIH et l'éradication du SIDA).

<sup>1</sup> Blatterer 2007; Billari et Wilson, 2001; Horowitz et Bromnick, 2007; Gauthier et Guillaume, 1999; Lapierre-Adamcyk *et al.*, 1995.

manque de ressources financières suffisantes, de temps et d'énergie pour éduquer leurs enfants et superviser certaines de leurs activités. De plus, les perceptions des immigrants sont aussi issues de leur passé d'avant la migration. Si les parents ont fui leur pays d'origine où la situation politique et religieuse était conflictuelle, des séquelles liées à la colère, la tristesse et même l'agressivité peuvent être transmises aux enfants, qui deviennent eux-mêmes des « individus en guerre » comme l'a mentionné un directeur d'école primaire.

Par contraste, les jeunes non-migrants montréalais décrivent leur relation avec leurs parents différemment, soulignant les différents types de relations qu'ils ont avec leur mère et père. Cela est certainement dû au fait que dans de nombreux cas, les jeunes répondants avaient des parents divorcés ou séparés et qu'ils vivaient souvent avec les nouveaux partenaires de leurs parents comme le disait cette jeune fille dans un groupe de discussion de jeunes âgés de 15-19 ans :

**« Moi j'habite avec mon père, des fois je vais dire je fais telle affaire... Où ça? Quand ça? Avec qui? Tu reviens quand? Tandis qu'avec ma mère, peut-être juste dans le fond juste de lui avoir donné des preuves que j'étais capable d'être mature, ça fait qu'elle ne me pose pas nécessairement de questions, et si elle me pose des questions, c'est à titre informatif dans le sens qu'elle veut savoir où est-ce que je suis si elle a quelque chose. Mais pas nécessairement pour évaluer si je devrais y aller ou non. Puis c'est ça. Ah puis c'est ça, puis aussi envers les gars, c'est peut-être... les questions de sorties c'est peut-être plus facile, parce qu'avec mes frères, moi je vois qu'eux autres ont plus de permissions de ce côté-là que quand moi j'étais jeune. »**

Lors des discussions de groupes, des parents ont soulevé le fait que les relations entre les parents et les enfants sont très différentes en Afrique et au Canada. En Afrique, les parents espèrent être obéis alors qu'au Canada les enfants apprennent à prendre leurs propres décisions provoquant ainsi une relation plus égalitaire avec les parents. Plusieurs parents immigrants ont déploré le fait que les enfants résistaient ouvertement à l'autorité de leurs parents :

**« Le problème qu'on a ici comme immigrant, c'est que les rapports à l'autorité qu'il y a en Afrique et ici sont différents. Comme vous savez en Afrique, ton patron, il y a une hiérarchie en Afrique, il y a un respect... alors qu'ici le patron c'est d'égal à égal, ici un enfant peut envoyer promener ses parents ce qui est impensable en Afrique. Donc c'est une difficulté que moi j'ai rencontrée. Et puis en Afrique, c'est tout le monde qui élève l'enfant, l'éducation c'est pas seulement le rôle des parents, c'est la grand-mère, la tante, l'oncle, le voisin, toute la communauté... alors qu'ici l'éducation c'est la garderie, les parents quand ils arrivent le soir ils sont fatigués, des fois ils ont deux emplois, donc c'est d'autres difficultés pour les parents. » [Homme sénégalais vivant au Québec depuis 30 ans]**

Une autre préoccupation relevée par les parents africains, un directeur d'école et des intervenants est le fait que les enfants immigrants s'intègrent plus rapidement dans la société de destination que leurs parents. Cela peut fragiliser l'autorité parentale. Les enfants immigrants à l'école tendent à maîtriser leur langage plus rapidement que leurs parents. Des parents répondants ont aussi mentionné leur peur de risquer d'avoir une intervention des autorités du Québec ou de l'Ontario parce qu'ils essaient de discipliner les enfants.

## **Quelques perspectives sur la sexualité**

Les perceptions sur les relations romantiques et d'amour sont contrastées entre les jeunes immigrants et leurs pairs non immigrants. Les jeunes migrants garçons et filles ont noté que dans leur pays d'origine, leurs parents avaient le contrôle sur leurs fréquentations, surtout à l'école. Ce contrôle était affaibli une fois qu'ils commençaient l'université. Les jeunes migrants dont les parents vivaient toujours dans leur pays d'origine disaient qu'ils étaient plus libres de choisir leur partenaire, bien qu'ils étaient soit célibataires et n'avaient pas de partenaires, ou avaient été en contact par Facebook avec leurs ex-copain ou ex-copine rencontrés dans leur pays d'origine et ayant pour certains migré ailleurs.

Plusieurs jeunes migrants, filles ou garçons, adaptent leurs comportements en combinant des pratiques de leur pays d'origine avec celles qu'ils observent dans la société de destination. Ils restent, sur certains points, attachés aux enseignements de leurs aînés et parents, notamment en relation avec les préceptes religieux issus de leur pays d'origine.

Une jeune fille de 24 ans, de la République démocratique du Congo disait :

**« Je ne parle de sexualité qu'avec mon copain... je me suis approprié les coutumes de mon ethnie qui veulent qu'une fille reste chaste et continence jusqu'au mariage... Je fais tout, j'ai déjà tout fait, mais pas de sexe. Et je dis pas de sexe c'est pas de sexe. »**

Un jeune homme sénégalais de 26 ans disait :

**« J'ai honte de dire à mon père ou à ma maman que celle-là c'est ma copine, tu vois?... Enfin, là-bas on ne parle pas de ça, parce que, quand même, chez les filles on se cache, comme c'est une société islamisée. Mais, ici, comme il y a la liberté, les gens s'embrassent, dans le métro, dans les cafés. À un certain âge, tu n'oses même pas dire que tu as une petite copine. »**

Les jeunes Montréalais d'origine parlent différemment des relations amoureuses, ils les présentent comme des expériences très personnelles. Ils se sentent libres de consulter leurs parents pour des conseils ou leurs amis pour des avis plus intimes. Ces jeunes sont souvent dans des relations amoureuses plus longues et des expériences de cohabitation.

Les frères et sœurs, ainsi que les amis sont les partenaires privilégiés pour parler des relations amoureuses et de sexualité. Plusieurs jeunes immigrants mentionnaient que leurs interlocuteurs privilégiés au pays étaient leurs grands-parents, tantes et amis pour discuter des relations amoureuses et de sexualité. À Montréal, certains jeunes migrants ont mentionné les centres comme lieu d'information, comme ce jeune homme de 23 ans, d'origine sénégalaise :

**« D'aller chercher l'information avec des amis, peut-être impliquer mon père, en discuter avec lui... y a les institutions dans le quartier. Là-bas, y a beaucoup d'information... Mon père va me dire 't'as une copine' mais bon... on ne rentre pas dans les détails ».**

À Montréal, les parents immigrants africains ont tendance à essayer de surprotéger leurs enfants. Ils contrôlent plus particulièrement les filles pour ce qui est de leurs sorties, de leurs fréquentations soit les contacts avec leurs pairs.

**« Avec nous les Africains, il y a souvent des sujets tabous avec les parents et souvent on va les apprendre à l'extérieur... On subit une pression (hésitation) dans notre vie sociale, notre entourage, nos amis, c'est ce qui fait qu'à cet âge-là on se cherche de nouvelles fréquentations pouvant mettre comme un peu de piquant dans la vie, découvrir les choses... Alors souvent entre amies, il y a une qui est plus âgée... elle te met la pression » (F, 23 ans, de Kinshasa, immigrante étudiante).**

En conclusion, les jeunes immigrants vivent dans des contextes familiaux et sociaux pouvant contraster fortement avec ceux dans lesquels ils ont été socialisés. Leurs interlocuteurs privilégiés au pays d'origine y sont souvent restés et ils doivent en trouver d'autres dans le pays d'accueil, les pairs bien souvent ainsi que les institutions pour les jeunes et les migrants. D'autres ont migré avec leurs parents, mais ces derniers sont souvent pris dans des situations économiques difficiles lors des premières années dans la société d'accueil. Aussi, le fait d'avoir vécu une migration pourrait accroître le risque de contraction d'infections ou de problèmes liés à la santé sexuelle, à cause de la rupture avec des réseaux sociaux et la difficulté des migrants, en particulier les femmes, à gérer leur identité et leur statut sexuel, en comparaison avec les jeunes non-migrants natifs de la société de destination.

## Références

Blatterer, H. (2007), « Contemporary Adulthood : Reconceptualizing an Uncontested Category », *Current Sociology* 5(6) : 771-792.

Billari, F. C. et C. Wilson (2001), *Convergence towards Diversity? Cohort Dynamics in the Transition to Adulthood in Contemporary Western Europe*. Max Planck Institute for Demographic Research, Rostock, Germany, 30 p. <http://www.demogr.mpg.de/Papers/Working/WP-2001-039.pdf>

Fussel, E. et F. Furstenberg (2005), « The Transition to Adulthood during the 20th century : Race, Nativity and Gender », dans Furstenberg F., Rumbaut R. G., et R. A. Settersten (eds), *On the Frontier of Adulthood : Theory, Research and Public Policy*, University of Chicago Press, (première édition), Chapitre 2 : 29-65.

Gauthier, M. et J-F. Guillaume (1999), *Définir la jeunesse? D'un bout à l'autre du monde*, Les éditions de l'IQRC, coll. Culture et Société, 272 p.

Horowitz, A. D. et R. D. Bromnick (2007), 'Contestable Adulthood' Variability and Disparity in Markers for Negotiating the Transition to Adulthood, *Youth & Society* 39(2) : 209-231.

Lapierre-Adamcyck E., Le Bourdais C. et K. Lehrhaupt (1995), « Le départ du foyer parental des jeunes Canadiens nés entre 1921 et 1960 », *Population* 4-5 : 1111-1136.

Lloyd, C. (ed.) (2005), *Growing Up Global : The Changing Transitions to Adulthood in Developing Countries*, Washington, D.C., The National Academies Press, 720 p.

# L'entrée dans la vie parentale des jeunes couples de classe moyenne d'aujourd'hui : un parcours négocié à partir des solidarités privées et publiques disponibles

Amélie Calixte

Amélie Calixte vient de terminer un mémoire de maîtrise sous la direction de Marianne Kempeneers.

Elle a également reçu une bourse du Partenariat *Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles*.

Cet article présente une synthèse d'un mémoire déposé au Département de sociologie de l'Université de Montréal en avril 2009. Intitulée *L'entrée dans la vie parentale des jeunes couples de classe moyenne d'aujourd'hui : un parcours négocié à partir des solidarités privées et publiques disponibles*, cette entreprise analytique cherche à rendre compte des diverses façons dont les jeunes couples d'aujourd'hui expérimentent l'entrée dans la vie parentale et, ce faisant, se débrouillent afin de maintenir et de sécuriser leur vie familiale, conjugale, professionnelle et sociale.

## Contexte et problématique

Notre sujet, se trouvant à la croisée de plusieurs champs sociologiques, suppose que nous nous intéressions simultanément aux dynamiques interreliées que sont les solidarités familiales et les solidarités publiques, la politique familiale, les transformations de la famille et du marché de l'emploi et la situation particulière actuelle des jeunes adultes. Plus généralement, il sera démontré comment les soutiens intrafamiliaux, les autres ressources familiales enracinées dans la communauté (centres communautaires, centres d'aide, voisins, amis, etc.) et les soutiens publics – notamment la politique familiale québécoise qui tient une position particulière de par un certain interventionnisme par rapport aux autres provinces canadiennes –, s'arriment aux contextes démographi-

que, économique, politique et social qui président au Québec<sup>1</sup> et, plus particulièrement, avec la situation des familles et du marché du travail contemporain. Effectivement, la famille et le marché du travail étant tous deux indissociables, c'est notamment leurs synergies qui influencent les soutiens entre proches et citoyens et les soutiens étatiques aujourd'hui<sup>2</sup>.

Nous avons d'abord souligné qu'à l'image des mutations qui se sont opérées dans l'ensemble de l'Occident, le Québec a connu un ralentissement de la fécondité, un éclatement des familles, une colongéité des générations et une importante généralisation du travail féminin<sup>3</sup>. Nous avons ensuite dressé un portrait de la situation des cohortes actives qui s'est vue renversée depuis les dernières années : alors que la génération des baby-boomers a connu une époque d'expansion économique et de stabilité d'emploi, les jeunes d'aujourd'hui connaissent plutôt une insertion sporadique sur le marché du travail et obtiennent davantage d'emplois atypiques et précaires. Enfin, nous avons abordé les nouvelles dynamiques concernant les étapes charnières du passage de l'adolescence à l'âge adulte, impliquant un départ tardif de chez les parents, un allongement des

études, un double rôle de travailleur et d'étudiant et une mise en union plus tardive.

Il est à noter que de prime abord en nous intéressant aux solidarités familiales et intergénérationnelles, nous avons constaté que les études et initiatives en ce sens concernaient surtout la prise en charge des personnes âgées. Nous avons aussi remarqué que, bien qu'identifiée dans la littérature comme un des moments clés de l'existence susceptibles de mobiliser les solidarités, l'entrée dans la vie adulte reste somme toute assez peu documentée sous cet angle<sup>4</sup>. Finalement, sachant que les solidarités sont fortement déployées lors du passage de l'adolescence à l'âge adulte et lors de la venue d'un premier enfant, l'expérience vécue des jeunes couples nouveaux parents nous a paru idéale pour observer les solidarités, voire l'organisation familiale et intergénérationnelle.

Plus globalement, notre exploration sera orientée par ces questionnements : comment s'opère la jonction entre les types de solidarités dans le quotidien des jeunes couples et des jeunes parents de classe moyenne? Au prix de quels astuces et aménagements ceux-ci s'en sortent-ils avec ces nouvelles responsabilités? En définitive, il s'agit de chercher à voir comment ces jeunes couples s'organisent pour tirer un profit maximum de leur situation et de leurs ressources.

<sup>1</sup> Paquette et Michaud, sous la direction de F-R Ouellette et coll., 2005.

<sup>2</sup> Kempeneers, 2001.

<sup>3</sup> Tassé, 2002, Vercauteren, 2001 et Schultheis, 1995.

<sup>4</sup> Gaudet, 2007.

## Méthodologie et échantillon

Le choix de l'entretien à structure ouverte, avec des jeunes mères montréalaises âgées entre 25 à 35 ans et de classe moyenne, s'est imposé, car celui-ci constitue « une voie d'accès privilégiée pour appréhender le point de vue et l'expérience des acteurs »<sup>5</sup>. Le choix de l'échantillon s'est concrétisé du fait que, premièrement, les femmes prédominent toujours dans les structures d'aide, et que, de par leurs responsabilités familiales et professionnelles, elles nécessitent aussi un soutien majeur<sup>6</sup>. Deuxièmement, parce que c'est généralement à la fin de la vingtaine et au début de la trentaine que s'actualise aujourd'hui l'expérience de la maternité, une réalité qui tranche avec les habitudes de sociabilité et de spontanéité des jeunes de cette génération.<sup>7</sup> Troisièmement, parce que la classe moyenne est un groupe reconnu pour être moins bien servi par les politiques familiales et qui, de surcroît, a une relation ambivalente avec la question des soutiens, ceci du fait d'une valorisation des valeurs d'autonomie plus forte que dans les milieux soit nantis, soit démunis<sup>8</sup>.

Le recrutement initial a eu lieu dans les centres à forte composante familiale, soit les CLSC, les garderies, les centres d'aide et communautaires, mais la majorité des répondantes ont été recrutées par la méthode boule de neige<sup>9</sup>.

La plupart des entrevues ont été réalisées chez les répondantes. La grille d'entrevue était scandée par les mo-

<sup>5</sup> Poupart, 1997, p. 205.

<sup>6</sup> Walters, 1997 et Hagestad, 1995.

<sup>7</sup> Gauthier et Girard, 2008.

<sup>8</sup> Rose, 1998, Ouellette et Dandurand, 1992.

<sup>9</sup> La méthode boule de neige est une méthode non aléatoire où le repêchage est reconnu efficace. Comme indiqué précédemment, les premières répondantes ont été trouvées via des endroits à forte présence familiale et ensuite celles-ci nous ont présenté des connaissances de connaissances ou des amies d'amies, soit d'autres jeunes mères qui ont accepté de répondre à nos questions.

ments clés du passage de l'adolescence à l'âge adulte et de l'entrée dans la vie parentale, ce qui nous a permis de baliser chronologiquement l'analyse : (1) le passage de l'adolescence à l'âge adulte; (2) la grossesse et la famille en devenir; (3) les relevailles et la première année; (4) le retour au travail. Il est à noter que nous avons fait un détour sur la jeunesse des répondantes parce que nous considérons que toute expérience se comprend dans une trajectoire de vie. Pour le traitement des données, l'analyse qualitative a été privilégiée d'emblée dès lors que nous avons opté de recourir à l'entretien.

## Résultats

Notre analyse qualitative nous confirme premièrement ce que la littérature affirme, soit que les politiques familiales (solidarités publiques) ne peuvent à elles seules suffire à garantir le maintien ou l'amélioration des conditions de vie des jeunes familles de classe moyenne aujourd'hui. Les solidarités publiques et privées doivent impérativement s'articuler entre elles, au risque d'un épuisement de l'une ou de l'autre. Ensuite, nous avons vu qu'effectivement les couples concernés orientent leurs pratiques afin de maximiser le potentiel de leur structure environnante et de leurs pôles de soutien. Au cours de leurs études, tour à tour, les jeunes femmes ont recours à l'aide de leur famille, leurs amis et les prêts et bourses. Lors de leur grossesse, les aides matérielles culminent en provenance des acteurs de solidarités déjà impliqués. C'est une fois l'enfant né que le recours aux soutiens publics, aux centres communautaires et aux ressources de quartier devient plus important. Il nous a été clairement donné à voir que les solidarités sont modulées selon les besoins et les offres; les acteurs impliqués, la nature, les modalités et les fréquences des solidarités changent selon les périodes. Bien que, d'une façon générale, une multitude de liens solidaires se créent et se perdent, ce qui apparaît constant c'est le soutien des parents/grands-parents qui se maintient tout au long de leur cheminement.

Les résultats nous démontrent la présence continue et centrale des parents, puis des grands-parents. Prenant leur retraite plus tôt et ayant une certaine aisance financière, les grands-parents sont de plus en plus acteurs de solidarité familiale. Leur aide est multidimensionnelle et s'opère différemment dans le temps et selon les expériences : il y a des temps forts de soutien financier (du passage de l'adolescence à l'âge adulte et lors de la grossesse) et il y a des moments où ce sont les aides en termes de services et de support qui se trouvent accentuées (premiers jours après la naissance, garde lors du retour au travail). L'aide émotive moins recherchée auprès des parents/grands-parents se voit progressivement plus acceptée alors que l'enfant est né et grandit. En fait, c'est la revendication d'autonomie propre à ce groupe qui se voit modifiée à travers le temps. L'ambivalence inhérente à celle-ci subsiste, mais moins fortement. Qui plus est, nous avons remarqué que celle-ci ne concerne pas uniquement l'aide intrafamiliale, mais tous les paliers de soutien.

Somme toute, notre analyse a permis de mettre en lumière différentes astuces et stratégies, voire la débrouillardise, des jeunes adultes alors qu'ils sont confrontés à l'expérience de la vie parentale. C'est tout particulièrement l'aide des parents/grands-parents, utilisée de façon stratégique, qui permet aux jeunes couples nouveaux parents de maximiser leur bien-être pour plusieurs facettes de leur nouvelle vie. Les témoignages démontrent que sans ces aides de nature multiple en provenance des parents/grands-parents, les répondantes et leur conjoint ne pourraient pas avoir la qualité de vie qu'ils ont aujourd'hui. C'est donc dire que c'est dans la mesure où les grands-parents concernés ont eu, au cours de leur vie, la possibilité de s'enrichir et de prendre une retraite satisfaisante qu'ils ont pu aujourd'hui jouer ces rôles pivots auprès de leurs enfants et petits-enfants. Le marché du travail, aujourd'hui moins clément, qui oriente vers une retraite moins précoce et des

tendances de consommation qui favorisent moins de cumul d'argent, nous font penser que la génération de nouveaux parents n'aura pas nécessairement les mêmes capacités pour soutenir leurs enfants lorsque ceux-ci seront rendus de jeunes adultes. Il y aura es-soufflement de l'aide privée et les soutiens publics devront pallier les man-

ques. Nous l'avons dit, il est essentiel que ces deux avenues fonctionnent conjointement pour qu'elles soient efficaces. Il faut donc consolider certains appuis, travailler de concert avec les différentes sphères, dont le milieu du travail, et revoir certaines pratiques actuelles, parce que cette nouvelle génération de parents qui sera un jour la

génération-sandwich n'aura peut-être pas les moyens d'assurer du soutien autant que la génération précédente. Plus généralement, les constats révélés dans notre étude nous amènent à dire qu'il faut repenser les solidarités familiales en les situant au sein d'une vision sociétale globale.

## Références

- Attias-Donfut, Claudine (1995), « Transferts publics et transferts privés entre générations », dans C. Attias-Donfut (dir.), *Les solidarités entre générations : Vieillesse, familles, état*, France, Édition Nathan, coll. Essais et recherches : 5-23.
- Charbonneau, Johanne (2004), « La recherche sur les solidarités familiales au Québec », *Revue française des affaires sociales* 58(3) : 173-204.
- Conseil de la famille et de l'enfance (2007), *Le rapport 2005-2006 sur la situation et les besoins des familles et des enfants. Transitions familiales*, Québec, Conseil de la famille et de l'enfance. [http://www.cfe.gouv.qc.ca/publications/pdf/rapport\\_COIF\\_0506.pdf](http://www.cfe.gouv.qc.ca/publications/pdf/rapport_COIF_0506.pdf)
- Dandurand, Renée B. (1998), « Les parentèles : un lieu privilégié des relations intergénérationnelles », *Possibles* 22 : 63-73.
- Galland, Olivier (2000), « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées », *Économie et statistiques*, N 337-338.
- Gaudet, Stéphanie (2007), *L'émergence de l'âge adulte, une nouvelle étape du parcours de vie. Implication pour le développement de politiques, Investir dans les jeunes*, Document de discussion, gouvernement du Canada : 1-33.
- Gauthier, Madeleine et Mégane Girard (2008), « Caractéristiques générales des jeunes adultes de 25-35 ans au Québec » [ressource électronique]; préparé pour le Conseil supérieur de la langue française. — Données électroniques. — [Québec] : Conseil supérieur de la langue française.
- Gauthier Madeleine et Johanne Charbonneau (2002), *Jeunes et fécondité : les facteurs en cause. Revue de littérature critique et synthèse critique*, INRS, Urbanisation, Culture et Société. [http://www.ucs.inrs.ca/pdf/rap2002\\_05.pdf](http://www.ucs.inrs.ca/pdf/rap2002_05.pdf)
- Hagestad, Gunhild O. (1995), « La négociation de l'aide : jeux croisés entre familles, sexes et politiques sociales », dans Attias-Donfut, C. (dir.), *Les solidarités entre générations : Vieillesse, familles, état*, France, Édition Nathan, coll. Essais et recherches.
- Kempeneers, Marianne (2001), « État, démographie et familles », *Actes du colloque Démographie et famille - Les impacts sur la société de demain*, organisé par le Conseil de la famille et de l'enfance du Québec, Québec, Publications du Québec : 68-73. <http://www.cfe.gouv.qc.ca/publications/archives.asp?categorie=1102105>
- Ouellette, Françoise-Romaine et Renée B. Dandurand (1992), « Parenté et soutien aux familles avec jeunes enfants : entre autonomie et solidarité », dans Gilles Pronovost (dir.), *Comprendre la famille*, Québec, PUQ : 491-504.
- Paquette, Julie et Marie-Claude Michaud, sous la direction de Françoise-Romaine Ouellette et coll. (2005), *Agir sur les politiques familiales. La recherche : un outil indispensable. Fiches synthèses de transfert de connaissances*, Montréal, Partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles, INRS. <http://partenariat-familles.inrs-ucs.quebec.ca/DocsPDF/FichesAPFROI.pdf>
- Poupart, Jean (1997), « L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques », dans *La recherche qualitative : enjeux épistémologique et méthodologiques*, Boucherville, Gaétan Morin : 173-209.
- Rose, Ruth (1998), « Sous prétexte d'aider les pauvres, on étend l'appauvrissement », *Possibles* 22(3-4) : 95-115.
- Schultheis, Franz (1995), « Trois modèles de solidarité dans les systèmes de protection sociale occidentaux », dans C. Attias-Donfut (dir.), *Les solidarités entre générations : Vieillesse, familles, état*, France, Édition Nathan, coll. Essais et recherches : 269-279.
- Tassé, Louise (2002), « La solidarité sociale et les liens intergénérationnels », *Nouvelles pratiques sociales* 15(1) : 200-211.
- Van Pevenage, Isabelle, sous la direction de Renée B. Dandurand et Marianne Kempeneers et coll. (2009), *Pour agir : comprendre les solidarités familiales. La recherche : un outil indispensable. Fiches synthèses de transfert de connaissances*, Montréal, Partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles, INRS. <http://partenariat-familles.inrs-ucs.quebec.ca/DocsPDF/SolidaritesFamiliales.pdf>
- Vercauteren, Richard (2001), « L'intergénération, une culture pour rompre avec les inégalités sociales », Érés, coll. Pratiques gérontologiques.
- Walters, William (1997), « 'The active society' : new designs for social policy », *Policy and Politics* 25(3) : 221-234.

# PPP sociaux, lutte contre la pauvreté et développement des jeunes enfants : une mise en contexte

Élise Ducharme

(suite de la page 2)

Les principaux arguments qui y sont associés sont que le ECD permet d'assurer l'égalité des opportunités, de promouvoir l'efficacité dans la société et d'atteindre la croissance économique et le développement. Le mouvement, en plus d'être porté par de nouvelles connaissances issues des neurosciences, puise ses sources dans les sciences biologiques, la psychologie, les sciences de la santé, l'économie, les sciences sociales et les sciences de l'éducation (Mustard et Young, 2007).

À travers les programmes de ECD, les tenants de cette approche souhaitent lutter contre la pauvreté non seulement celle des individus, mais aussi celle des programmes de l'État. Toutefois, comment passe-t-on du développement du cerveau des jeunes enfants à la lutte contre la pauvreté et à la prospérité économique des sociétés et de leurs États qui mettent en œuvre lesdits programmes?

## Le raisonnement est le suivant

Des découvertes récentes menées par des neurologues démontrent que le développement du cerveau s'effectue chez l'enfant pour une part importante et décisive durant la période allant de la grossesse à l'âge de 5 ou 6 ans. L'environnement dans lequel évolue l'enfant et les interactions qu'il a avec son entourage déterminent les connexions qui se produisent dans son cerveau. Durant cette période, ces connexions participent à la construction de l'architecture du cerveau de l'enfant, ce qui permettra un bon ou un moins bon fonctionnement de celui-ci tout au long de la vie. Par conséquent, elles auront des répercussions sur les aptitudes cognitives, sur les comportements et sur la régulation du système général du corps humain répondant plus ou moins bien à ses demandes (Mustard et Young, 2007). C'est donc dire que les premières années de la vie des individus sont déterminantes. Elles ont un effet prédictif sur la réussite scolaire et économique des adultes en devenir, mais aussi sur leurs comportements en société et sur l'état de santé dont ils bénéficieront. Toujours selon les promoteurs de cette approche, les programmes de ECD sont cruciaux pour les individus puisqu'ils leur permettront d'être prêts à entrer à l'école en plus de favoriser la persévérance et la réussite scolaire. Les individus y ayant participé auront par conséquent de meilleurs emplois, ce qui contribuera, pense-t-on, à la lutte contre la pauvreté de chacun.

Sur le plan des collectivités, et selon les calculs effectués par les économistes près de ce mouvement, la réussite des individus permettra non seulement à l'État de retirer

plus d'impôts de la part de travailleurs plus qualifiés et plus productifs, mais aussi d'économiser en coûts de système. Selon eux, moins d'enfants requerront un enseignement spécialisé; il y aura moins de prestataires des programmes sociaux d'assistance publique à l'emploi; les gens ayant des problèmes de comportement seront moins nombreux, ce qui engendrera des coûts moindres en système de contrôle et de détention pour les criminels (Coffey, 2007) et le système de santé subira une charge moins importante due à des gens en meilleure santé puisque les programmes de ECD favorisent une meilleure santé globale à divers niveaux. On établit un gain sur investissement allant jusqu'à 17 \$ de rendement pour chaque dollar investi, dont 13 \$ vont au bénéfice du trésor public (Mustard, 2007).

## Les caractéristiques d'un programme de ECD

Les programmes de ECD doivent débuter le plus tôt possible, préférablement durant la grossesse ou peu après la naissance. Ils doivent favoriser un développement global de l'enfant et encourager l'implication des parents et de la communauté. Les ingrédients de réussite de ces programmes sont d'offrir un support aux donneurs de soins; d'impliquer les parents et de leur offrir un support institutionnel, c'est-à-dire qu'un service de garde leur soit offert et que les parents puissent s'y impliquer; que les approches utilisées permettent d'optimiser le développement des enfants; finalement, que ce soit une approche intégrée, autrement dit, qu'elles incluent des visites à domicile, des liens avec les écoles primaires et que les prématernelles fassent partie des centres de ECD (Mustard, 2007). On souhaite qu'un accès universel soit offert, mais on convient qu'on doit agir d'abord auprès des enfants qui sont jugés dans une situation dite « à risque » – selon certains indicateurs : enfant de mère de 19 ans et moins, faible revenu, foyer monoparental, etc.

L'objectif de cet article n'est pas de critiquer l'idée de favoriser un meilleur développement des jeunes enfants, ni les programmes qui en sont issus et qui aident sans doute plusieurs parents. Toutefois, nous souhaitons souligner le fait que les causes de la pauvreté sont multiples et que la manière dont en font part les tenants de cette approche peut apparaître, aux yeux de certains, quelque peu réductrice. De plus, si les auteurs souhaitent nous convaincre avec empressement du lien entre le développement du cerveau et la pauvreté (Young, Richardson, Shanker) nous sommes cependant en droit de poser certaines questions. Par exemple, pourquoi devrions-nous emboîter le pas du

ECD et faire fi des nombreux autres points de vue sur la pauvreté – comme un problème structurel par exemple, de rapport entre divers groupes sociaux, de discrimination à l’emploi, de salaires moins élevés pour certains groupes de la population, etc.? Et pourquoi ne pourrions-nous pas envisager plusieurs avenues plutôt qu’une seule pour améliorer les conditions de vie de ceux qui y font face?

À ces deux questions, nous pourrions ajouter celles-ci :

- N’y a-t-il pas un enjeu démocratique à ce que des gens influents puissent orienter les décisions prises par l’État alors qu’ils ne sont pas des élus?
- Est-ce que l’on met en œuvre des programmes de ECD pour donner à chacun une « égalité des chances » pour ensuite déléguer à chaque individu la seule responsabilité de son propre succès ou échec?
- Peut-on avoir pour nos enfants un autre souhait que celui d’être un citoyen productif?
- Sont-ce des programmes orientés vers le bien-être des adultes en devenir ou orientés vers la sauvegarde et la durabilité du système économique actuel?
- Ne devrions-nous pas prendre le temps de débattre de ce que collectivement nous souhaitons pour la société de demain?
- Pourquoi les entreprises privées sont-elles sollicitées seulement pour les fonds qu’elles peuvent investir dans le ECD et non pour développer une offre de mesures de conciliation travail-famille?

## Références

**Coffey, Charlie (2007), « Early Child Development is a Business Imperative », dans Mary Eming Young et Linda M. Richardson (ed.), *Early Child Development From Measurement to Action : A Priority for Growth and Equity*, Washington, The International Bank for reconstruction/ The World Bank.**

<http://siteresources.worldbank.org/INTECD/Resources/ECDBook2007.pdf>

**Lesemann, Frédéric (2008), « L’irruption des fondations privées dans le ‘communautaire’ : une nouvelle gouvernance des services publics? », *Bulletin de liaison de la FAFMRQ* 33(2).**

<http://www.fafmrq.org/federation/2008/10/lirruption-des-fondations-privées-dans-le-communautaire-une-nouvelle-gouvernance-des-services-publics.html>

**Mustard, J. Fraser (2007), « Experience-based Brain Development : Scientific Underpinnings of the Importance of Early Child Development in a Global World », dans Mary Eming Young et Linda M. Richardson (ed.), *Early Child Development From Measurement to Action : A Priority for Growth and Equity*. Washington, The International Bank for reconstruction/The World Bank.**

<http://siteresources.worldbank.org/INTECD/Resources/ECDBook2007.pdf>

**Mustard, J. Fraser et Mary Eming Young (2007), « Measuring Child Development to Leverage ECD Policy and Investment », dans Mary Eming Young et Linda M. Richardson (ed.), *Early Child Development From Measurement to Action : A Priority for Growth and Equity*, Washington, The International Bank for reconstruction/The World Bank.**

<http://siteresources.worldbank.org/INTECD/Resources/ECDBook2007.pdf>

**Shanker, Stuart (2007), « Introduction », dans Margaret McCain Norrie, J. Fraser Mustard et Stuart Shanker, *Early Years Study 2 : Putting Science into Action*, Toronto, Council for Early Child Development : 13-15.**

**Young, Mary Eming et Linda M. Richardson (ed.), *Early Child Development From Measurement to Action : A Priority for Growth and Equity*, Washington, The International Bank for reconstruction/The World Bank.**

<http://siteresources.worldbank.org/INTECD/Resources/ECDBook2007.pdf>

***The Science of Early Childhood Development : Closing the Gap Between What We Know and What We Do*, (2007), National Scientific Council on the Developing Child, Harvard University.**

[http://www.developingchild.net/pubs/persp/pdf/Science\\_Early\\_Childhood\\_Development.pdf](http://www.developingchild.net/pubs/persp/pdf/Science_Early_Childhood_Development.pdf)

# Des nouvelles

## des partenaires du milieu gouvernemental et paragouvernemental

---

Centre de santé et de services sociaux  
de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent



CENTRE AFFILIÉ UNIVERSITAIRE

## Notre mission universitaire va de l'avant!

**Julie Paquette**

**Coordonnatrice des activités de recherche et de transfert des connaissances**

Le statut de centre affilié universitaire du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent a été renouvelé en août dernier. Il s'agit d'une reconnaissance dont peuvent être fiers 2 100 employés de l'établissement et l'ensemble des résidants des quartiers montréalais Saint-Laurent et Bordeaux-Cartierville.

### Un mandat distinctif

Octroyée par le ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, cette désignation reconnaît et soutient les activités de recherche sociale et de formation menées dans l'établissement. Elle souligne également la qualité des services dispensés par l'établissement.

Des 95 CSSS que compte le Québec, seuls 6 établissements possèdent le statut de centre affilié universitaire. Le CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent bénéficie de cette reconnaissance depuis 2001. Celle-ci se développe plus particulièrement en collaboration avec l'Université de Montréal et l'Institut national de la recherche scientifique – Urbanisation Culture Société, auxquels il est affilié.

### Une mission en action

Les activités de recherche menées dans ce CSSS se concrétisent par la consolidation d'une équipe de recherche qui rassemble une vingtaine de chercheurs et de praticiens-chercheurs issus des sciences sociales et de la santé. Leurs travaux visent à étudier comment, au sein d'un territoire local, s'articulent différentes pratiques de solidarité (familiale, communautaire et publique) contribuant à la santé et au bien-être des individus.

Le CSSS accueille également de nombreux autres chercheurs et étudiants gradués qui viennent recueillir des données de recherche sur ses services ou auprès de sa clientèle et de ses employés. Il collabore aussi à plusieurs équipes de recherche universitaires, dont le Partenariat *Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles*.

Chaque année, l'établissement reçoit plus de 850 stagiaires (étudiants) issus des milieux professionnel, collégial et universitaire. Ceux-ci viennent y parfaire leur formation en sciences de la santé, en sciences sociales et humaines, mais aussi dans des domaines techniques et administratifs.

Plusieurs activités scientifiques et de transfert des connaissances sont également organisées dans l'établissement. Celles-ci rassemblent des chercheurs et des intervenants de différents milieux. Elles ont pour objectif de contribuer à l'amélioration continue des pratiques professionnelles et des services.

<http://www.santemontreal.qc.ca/csss/bcstl//fr/default.aspx>

---

Prochaines conférences scientifiques au CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent à la page suivante.

## *Bienvenue à tous!*

Date	Conférencier(s)	Titre (provisoire)	Lieu
<b>Judi</b> <b>22 octobre 09</b>  <b>12 h à 13 h</b>	<b>Georgia Vrakas</b> CSSS de Bordeaux-Cartier-ville–Saint-Laurent	<i>Transition vers l'âge adulte : pratiques de promotion de la santé mentale chez les jeunes adultes</i>	<b>Centre d'hébergement de Saint-Laurent</b> 1275, boulevard de la Côte-Vertu Saint-Laurent Salle C-401
<b>Judi</b> <b>26 novembre 09</b>  <b>12 h à 13 h</b>	<b>Renée B. Dandurand</b> INRS-UCS <b>Marianne Kempeneers</b> Université de Montréal <b>Isabelle Van Devenage</b> Université de Montréal	<i>En demande-t-on trop aux familles? Le nouveau partage des responsabilités entre famille et État : une question de solidarité</i>	<b>CLSC de Bordeaux-Cartierville</b> 11822, ave. du Bois de Boulogne Montréal Auditorium

Pour plus d'information : 514-331-2288, poste 4041 ou [gbinette@ssss.gouv.qc.ca](mailto:gbinette@ssss.gouv.qc.ca)



## Quelques publications de l'ISQ parues depuis le Bulletin de liaison du partenariat 2008

### Les statistiques démographiques

Girard, Chantal. *Le bilan démographique du Québec, édition 2008*, Institut de la statistique du Québec, décembre 2008.

[http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/bilan\\_demo\\_pdf.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/bilan_demo_pdf.htm)

André, Dominique, Frédéric Pailleur et Jean-François Lachance. *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056, édition 2009*, Institut de la statistique du Québec, juillet 2009.

[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp\\_poplt/](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_poplt/)

### Les Conditions de vie

Gauthier, Hervé et collab. *Données sociales du Québec, édition 2009*, Institut de la statistique du Québec, janvier 2009.

[http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/donn\\_sociales09.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/donn_sociales09.htm)

Crespo, Stéphane. *Annuaire de statistiques sur l'inégalité de revenu et le faible revenu, édition 2008*, Institut de la statistique du Québec, décembre 2008.

[http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/annuaire\\_inegalite.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/annuaire_inegalite.htm)

Crespo, Stéphane. « Taux de faible revenu. Édition 2008 », *Bulletin flash*, Institut de la statistique du Québec, décembre 2008.

[http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regions/flash/faible\\_revenu.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regions/flash/faible_revenu.htm)

Laroche, Denis. *Contexte et conséquences de la violence conjugale envers les hommes et les femmes au Canada, 2004*, Institut de la statistique du Québec, avril 2008.

[http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/violence\\_h-f04.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/violence_h-f04.htm)

### Le bulletin Données sociodémographiques en bref

<http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/bull-socio.htm>

#### Vol. 13 n° 1 (octobre 2008)

« *Emploi du temps des hommes et des femmes vivant avec un conjoint au Québec, 1986-2005* », par Denis Laroche.

« *Qui a profité de l'augmentation de la richesse entre 1999 et 2005 au Québec?* », par Sylvie Jean.

« *Rétention et attraction des immigrants : un portrait régional contrasté et en évolution* », par Martine St Amour, Jean-François Lachance et Jacques Ledent.

### **Vol. 13 n° 2 (février 2009)**

« *La pression liée au manque de temps au Québec, 1992-2005* », par Denis Laroche.

« *Évolution du revenu des unités familiales selon la source de 1980 à 2006* », par Sylvie Jean.

« *Québec et Ontario : des écarts variables dans les domaines sociaux* », par Hervé Gauthier.

« *Le point sur la migration interrégionale au Québec, 2007-2008* », par Jean-François Lachance.

### **Vol. 13 n° 3 (juin 2009)**

« *Les mariages de conjoints de même sexe au Québec : un bilan des cinq premières années* », par Martine St-Amour et Chantal Girard.

« *Le point sur l'inégalité régionale du revenu personnel disponible au Québec* », par Stéphane Crespo.

« *Indicateurs de préférence pour les activités quotidiennes, 1992-2005* », par Denis Laroche.

### **L'ELDEQ et son bulletin *Portraits et trajectoires***

« Qui est pauvre, qui ne l'est pas? Faible revenu et pauvreté subjective chez les jeunes familles », par Hélène Desrosiers, Micha Simard et Catherine Fontaine, juin 2008.

[http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2008/portrait\\_juin08.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2008/portrait_juin08.pdf)

« La monoparentalité dans la vie des jeunes enfants québécois : une réalité fréquente mais souvent transitoire », par Amélie Ducharme et Hélène Desrosiers, octobre 2008.

[http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2008/portrait\\_oct08monoparent.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2008/portrait_oct08monoparent.pdf)

### **Le bulletin de la DSSDS (anciennement *Quoi de neuf à Santé Québec*)**

Il présente de courts textes analytiques ou descriptifs sur les activités de l'Institut reliées aux enquêtes sociales et de santé au cours de 2008, février 2009.

[http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf-bulletins/sante\\_bdssds\\_fev2009.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf-bulletins/sante_bdssds_fev2009.pdf)

Conseil de la famille  
et de l'enfance

Québec 

**20<sup>e</sup> anniversaire !**

## **Depuis 20 ans, pour les familles d'aujourd'hui et de demain**

« Un sentiment de fierté m'habite lorsque je regarde dans le rétroviseur du Conseil de la famille et de l'enfance. La vision prospective de cet organisme consultatif a contribué à l'éclosion d'un Québec avant-gardiste dans ses politiques familiales. » C'est par cet énoncé que madame Marie Rhéaume, présidente du Conseil de la famille et de l'enfance, a donné le coup d'envoi aux célébrations des 20 ans de l'organisme. Pour souligner l'événement, un coquetel a été offert en mai dernier à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

« Dans les deux dernières décennies, le Conseil de la famille et de l'enfance a su jouer un rôle de vigie, toujours à l'affût des grandes tendances sociales et soucieux de couvrir les multiples aspects de la vie des familles. Ses travaux de qualité contribuent à faire en sorte que le Québec demeure un chef de file dans le monde en matière de soutien aux familles et aux enfants! », a déclaré le ministre Tony Tomassi, qui a participé aux célébrations.

Outre madame Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés, qui fut présidente de l'organisme de 2003 à 2007, et madame Nicole Boily, présidente de 1998 à 2003, l'événement a rassemblé une quinzaine de députés et plus de 150 invités qui ont en commun de travailler en faveur des familles et des enfants.

« C'est un privilège de représenter un organisme qui, par son travail de réflexion en amont de l'action publique, a su anticiper et analyser les tendances qui touchent la famille », a affirmé madame Rhéaume. Elle a illustré son propos par le

récent rapport *L'engagement des pères* (2007-2008), dont le thème a rejoint un large public en plus de soulever des débats et des prises de parole dans les milieux concernés. « Voilà qui démontre le rôle mobilisateur du Conseil, qui est avant tout un précieux agent de changement non seulement pour les décideurs publics, mais également pour les milieux associatifs et professionnels qui sont en interaction avec les familles. »



*De gauche à droite : Mesdames Nicole Boily, Marie Rhéaume et Marguerite Blais.*

## Coup d'œil historique

### En 1988...

... le gouvernement québécois crée le Conseil de la famille, un an après l'adoption de son tout premier énoncé de politique familiale consécutif à une vaste consultation à travers tout le Québec.

### En 1997...

... l'organisme devient le Conseil de la famille et de l'enfance. Le nombre de ses membres passe de 11 à 15 pour mieux représenter la diversité des milieux intéressés par la cause des familles. Son mandat élargi reflète une nouvelle priorité de la politique familiale relative au développement du réseau des services de garde.

Pour plus d'information, consultez le site du Conseil qui offre une section consacrée aux 20 ans de l'organisme :  
<http://www.cfe.gouv.qc.ca/20ans/index.asp>

## Trois mémoires pour conseiller le gouvernement

Au cours des derniers mois, le Conseil de la famille et de l'enfance a présenté trois mémoires devant la Commission des affaires sociales. Les voici en résumé.

## Mémoire sur le projet de loi n° 51

### *Préserver l'intégrité du réseau des services de garde*

Le 3 juin, le Conseil a rendu public son mémoire sur le projet de loi n° 51, Loi sur la représentation de certaines personnes responsables d'un service de garde en milieu familial et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant et modifiant diverses dispositions législatives. L'organisme salue la reconnaissance des droits d'association et de négociation collective des RSG que permet le projet de loi. Cependant, les membres du Conseil déplorent qu'en voulant améliorer leurs conditions de travail, le projet de loi les isole davantage et les prive de l'accès à un réseau intégré axé sur la qualité des services. Plus précisément, ils remettent en question la restructuration du réseau qui ferait en sorte que les centres de la petite enfance (CPE) et les bureaux coordonnateurs (BC) de la garde en milieu familial deviendraient deux entités juridiques distinctes.

Le mémoire rappelle que des services de garde de qualité, accessibles, universels, conçus en fonction des besoins des parents et leur permettant de participer à leur gestion font partie intégrante d'une politique familiale. La force de ce réseau repose sur une vision intégrée des services dans une perspective territoriale, sur une répartition des places en fonction des besoins des parents, sur

la mise en commun de ressources, sur des possibilités de formation. Autant d'atouts qui contribuent au sentiment de sécurité des parents, au développement des enfants et au bien-être des familles. À cet effet, le mémoire recommande que le projet de loi conserve l'organisation actuelle des services pour préserver l'intégrité du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance. Cette recommandation a été entendue puisque, dès le 18 juin, des amendements au projet de loi ont été adoptés en ce sens.

Pour plus d'information, consultez nos communiqués de presse ou notre mémoire : <http://www.cfe.gouv.qc.ca/publications/index.asp>

### Mémoires sur le projet de loi n° 7 et n° 6 *Un nouveau mode de gouvernance à suivre* Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants

Le 6 avril, le Conseil a rendu public son mémoire sur le projet de loi n° 7 instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants. Tout en reconnaissant les efforts louables du Fonds pour favoriser l'égalité des chances des enfants, les membres du Conseil s'interrogent sur le moyen proposé. Les membres du Conseil y font valoir que la création d'un fonds en partenariat avec un acteur privé, qui partage à la fois le financement et le pouvoir de décision, s'avère un nouveau modèle de gouvernance. Selon eux, l'absence d'une législation de portée générale sur ce nouveau mode d'intervention dans la sphère sociale impose un débat public.

Le mémoire propose d'assujettir le Fonds à un Plan d'action gouvernemental en matière de développement des jeunes enfants et d'en assurer un meilleur contrôle. Dans sa formulation actuelle, aucune disposition du projet de loi ne garantit que le gouvernement conservera la maîtrise d'œuvre des activités découlant du Fonds. Or, le gouvernement du Québec pose déjà des actions majeures dans le domaine de la petite enfance, et une aide substantielle existe aussi pour les enfants de 5 ans et moins issus de milieux défavorisés. Pour le Conseil, il est essentiel d'assurer la cohérence des activités du Fonds avec les actions gouvernementales.

Le fait de cibler les enfants de 5 ans et moins vivant en situation de pauvreté inquiète également les membres du Conseil. Ils sont plutôt d'avis que pour être efficaces, les actions de promotion, de prévention et de protection doivent viser l'ensemble des familles. En effet, l'approche universelle n'exclut pas la prise en compte de certaines situations et des besoins particuliers de certains milieux tout en évitant les effets indésirables des actions ciblées envers une frange de la population, tels que la stigmatisation. En conséquence, le Conseil recommande au ministre de revoir l'article 1 du projet de loi pour refléter une approche inclusive, laquelle a une incidence directe sur les activités, projets et initiatives.

Également, le Conseil souhaite que le projet de loi clarifie le rôle des parents afin qu'ils soient considérés comme des partenaires à part entière. « En tant que premiers éducateurs de leurs enfants, le Conseil est convaincu que les parents ont un rôle crucial à jouer dans toutes les étapes de leur développement et à plus forte raison dans leur réussite scolaire. À notre avis, le projet de loi demeure vague sur la place qu'occuperont les parents dans les actions menées par le Fonds. Ainsi, le Conseil craint qu'un contrôle social accru puisse s'exercer sur les familles en situation de pauvreté, et que s'accroisse une attitude prescriptive à leur endroit. »

Le Conseil propose donc dans son mémoire cinq amendements visant à résoudre ces difficultés.

Pour plus d'information, consultez notre mémoire : <http://www.cfe.gouv.qc.ca/publications/index.asp>

### Loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants des aînés

Le mémoire sur le projet de loi n° 6, Loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants des aînés, transmis à la Commission des affaires sociales le 27 mars, fait des mises en garde identiques. Étant donné la multiplication des fonds cofinancés et cogérés avec un partenaire privé, le Conseil demande au gouvernement de tenir un débat public sur ce nouveau type de gouvernance pour examiner ses impacts sur l'architecture sociale. Il questionne également l'assujettissement du Fonds aux mécanismes d'imputabilité et de reddition de comptes gouvernementaux.

Par ailleurs, le Conseil voit un risque que la structure proposée se juxtapose à des services déjà en développement, notamment dans le réseau de la santé et des services sociaux. Il estime que l'élaboration d'un plan d'action intersectoriel de soutien aux proches aidants pourrait éviter de compliquer l'accès aux services pour la population.

Sans nier les besoins des proches aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, le Conseil considère plus pertinent de développer une offre de services s'adressant à toutes les personnes qui fournissent une aide intense à un membre de leur famille.

Pour plus d'information, consultez notre mémoire : <http://www.cfe.gouv.qc.ca/publications/index.asp>

# Le Partenariat

<http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca>

## Composition de l'équipe

**Françoise-Romaine Ouellette** assume la responsabilité scientifique du Partenariat et **Lynda Fortin** du ministère de la Famille et des Aînés est coresponsable pour les partenaires.

**Michelle Comeau** en est la coordonnatrice.

### L'équipe de recherche est composée de :

- Françoise-Romaine Ouellette, Hélène Belleau, Renée B. Dandurand, Benoît Laplante, Denise Lemieux, Myriam Simard du Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS, de Marianne Kempeneers, Solène Lardoux et Alain Roy de l'Université de Montréal, de Carmen Lavallée de l'Université de Sherbrooke et de Nathalie St-Amour de l'Université du Québec en Outaouais.

### Les partenaires communautaires sont :

- la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ, Sylvie Dumouchel), la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ, Sylvie Lévesque), la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF, Marie Leahey), le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec (RIOPFQ, une personne sera nommée sous peu à la direction générale).

### Les partenaires gouvernementaux et paragouvernementaux sont :

- le ministère de la Famille et des Aînés (Lynda Fortin), le Conseil de la famille et de l'enfance (Marie Rhéaume), le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (Marie-Josée Lemay), l'Institut de la statistique du Québec (Normand Thibault) et le CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent, Centre affilié universitaire (Julie Paquette).

## Des activités du Partenariat

### Le conseil des partenaires

Le Conseil des partenaires, qui réunit les **11 chercheurs** ainsi que les **9 partenaires**, décide des grandes orientations du Partenariat. Il tient des rencontres semi-annuelles.

### 3 comités d'axe et 1 chantier de recherche

Trois comités d'axe, comprenant des chercheurs universitaires et des partenaires des milieux communautaire et gouvernemental, sont associés aux différents thèmes de la programmation du Partenariat : ils se rencontrent une ou deux fois par an afin d'élaborer des activités de recherche, de diffusion et de transfert liées aux travaux de l'axe.

- **Axe 1** : La complexe articulation des réalités familiales et sociales : choisir, concilier, négocier
- **Axe 2** : Solidarité, protection et participation sociales
- **Axe 3** : Les normes, valeurs et savoirs associés à la famille

Le Partenariat est présentement en train de consolider l'orientation de son **nouveau chantier de recherche** intitulé *Les formes actuelles de la transmission et des solidarités*.

## Les projets partenariaux

- **Un projet partenarial sur le thème des solidarités familiales est terminé.** Il a donné lieu à la réalisation d'un document :  
*Pour agir : comprendre les solidarités familiales. La recherche : un outil indispensable. Fiches synthèses de transfert de connaissances*  
Isabelle Van Pevenage sous la direction de **Renée B. Dandurand** et **Marianne Kempeneers** et coll., Partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles, INRS, 2009.  
<http://partenariat-familles.inrs-ucs.quebec.ca/DocsPDF/SolidaritesFamiliales.pdf>
- **Un second projet partenarial est à la veille d'être terminé**  
*Les méthodes contraceptives irréversibles : une étude comparative du recours à la ligature des trompes et à la vasectomie au Québec et en France* (**Laurence Charton**, **Évelyne Lapierre-Adamcyk** et **Françoise-Romaine Ouellette**).
- **Des fiches synthèses Le nouveau contrat familial**  
Il s'agit de nouvelles fiches synthèses destinées à faire connaître davantage les résultats de recherche des chercheurs de l'équipe. Elles sont produites à partir des communications données lors du colloque-bilan (février 2008) intitulé **Le nouveau contrat familial** qui faisait état de notre programmation. Les fiches seront en ligne sous peu sur notre site. <http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca>

### Séminaire, Conférences-midi et Rencontres de chercheurs

Depuis le mois de septembre 2008, un séminaire et deux conférences-midi ont été organisés par le Partenariat : les conférences ont attiré entre 15 et 20 personnes, le séminaire, au-delà d'une centaine de personnes.

Nous en rappelons les titres :

#### Séminaire

- *Une adoption québécoise à la mesure de chaque enfant, est-ce possible?* (février 2009). Certaines communications présentées à ce séminaire sont aussi disponibles sur notre site web. <http://partenariat-familles.inrs-ucs.quebec.ca/Publications.asp?rub=contrib4>

#### Conférences-midi

- Cathy Herbrand, Université libre de Bruxelles, *Construire un projet parental à plusieurs : configurations et enjeux des coparentalités gays et lesbiennes* (mars 2009). <http://partenariat-familles.inrs-ucs.quebec.ca/LesActivites.asp?rub=conferences>
- Caroline Henchoz, Université de Fribourg, *Le bien-être financier au sein du couple; aspects générationnels et de genre* (avril 2009). <http://partenariat-familles.inrs-ucs.quebec.ca/LesActivites.asp?rub=conferences>
- Des **rencontres de chercheurs** ont également eu lieu avec Gilles Pronovost du Conseil de développement de la recherche sur la famille au Québec (CDRFQ) et aussi avec l'équipe de recherche TRANSPOL (Groupe de recherche sur les transformations du travail, des âges et des politiques sociales) codirigée par Frédéric Lesemann. Ces rencontres avaient comme objectif de réfléchir à la possibilité de collaborations futures.

## Présence de deux chercheuses postdoctorales en 2009-2010

**Florina Gaborean** vient de commencer une deuxième année de stage sous la supervision de **Françoise-Romaine Ouellette**.

**Le titre de son projet** : Formes actuelles de transmission au sein des familles québécoises. Reproduction familiale et parentés plurielles.

**Caroline Henchoz** entreprendra dès cet automne un stage de deux (2) ans sous la direction d'**Hélène Belleau**.

**Le titre de son projet** : Les idéaux conjugaux à l'épreuve de la réalité quotidienne : une étude comparative des significations et usages de l'argent et du temps dans la sphère conjugale.

### Chercheurs invités

**Michel Messu**, professeur à l'Université de Nantes, a été des nôtres de février 2008 à mai 2009. Il se propose de revenir en 2010-2011.

**Le titre de son projet** : Du familialisme au « parentalisme » : les enjeux des politiques publiques de la famille. Pour une comparaison France-Québec.

**Delphine Lobet** qui a terminé un doctorat à l'Université libre de Bruxelles sera des nôtres en 2009-2010. À la suite de ses études doctorales sur la transmission au sein des PME familiales en Belgique francophone, elle se propose d'approfondir au Québec la question des modalités de la transmission qui s'opèrent dans le même type d'entreprises.

### Bourses offertes par le Partenariat à des étudiants de maîtrise et de doctorat (2008-2009)

Une bourse a été offerte à **Yumiko Kinoshita**, doctorante à l'Université de Montréal, sous la direction d'**Hélène Belleau**.

**Le titre de son projet** : Discours et pratiques de solidarité dans les services de garde à la petite enfance en contexte interculturel; étude comparative entre le Japon et le Québec (et la France).

### Merci à nos fidèles collaborateurs

**Yves Lajoie**, directeur général du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec (RIOPFQ) durant plus de vingt ans et partenaire de longue date de Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles, est décédé le 25 juin. Témoinnant d'un engagement constant et dévoué envers les familles, il avait aussi contribué à la création de l'organisme international *Familis* et œuvré de nombreuses années au sein du *Service d'orientation des foyers (SOF)*.

**Louise Paquette** du ministère de la Famille et des Aînés ainsi que des membres collaborateurs des comités d'axe, **Irvine Henry** (MICC), **Lise Bourcier** (CFE), **Chantale Dumont** (CFE), occupent dorénavant d'autres fonctions.

**Danielle Aubert** (CFE) a pris sa retraite.

**Le Partenariat gardera précieusement en mémoire la qualité des rapports développés avec eux au fil des ans de même l'expertise qu'ils et elles ont partagée avec nous.**

Par ailleurs, **Lynda Fortin** du ministère de la Famille et des Aînés vient de se joindre aux partenaires, ainsi que **Sylvie Dumouchel** de retour à la COFAQ.

**Kerfala Michel Soumah** (CFE) et **Pierre-Olivier Ménard** (MICC) viennent de se joindre au comité de l'axe 1, **Jean-Luc Bédard** (CSSS B-C-St-L, CAU), au comité de l'axe 2, **Donald Baillargeon** (CFE) et **Paul Bégin** (COFAQ), au comité de l'axe 3 et **Elke Laur** du MICC participera aux comités des axes 2 et 3.

# Quelques publications récentes (2008-2009)

par des membres et collaborateurs du Partenariat

(autres que celles mentionnées dans d'autres rubriques de ce bulletin)

## 2009

*Pour agir : comprendre les solidarités familiales. La recherche : un outil indispensable, Fiches synthèses de transfert de connaissances.*

**Isabelle Van Pevenage**, sous la direction de **Renée B. Dandurand** et **Marianne Kempeneers** et coll., Partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles, INRS, 2009. <http://partenariat-familles.inrs-ucs.quebec.ca/DocsPDF/SolidaritesFamiliales.pdf>

**Laurence Charton** et Joseph J. Lévy (dir.), *Génération et cycles de vie. Au carrefour des temps biologiques et psychosociaux*, Québec, PUQ, coll. Santé et société, 2009. [http://www.puq.quebec.ca/fr/repertoire\\_fiche.asp?titre=nouveautes&noProduit=G2430](http://www.puq.quebec.ca/fr/repertoire_fiche.asp?titre=nouveautes&noProduit=G2430)

**Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ)**, *Rapport annuel 2008-2009*. <http://www.cofaq.qc.ca/docs/Rapport%20annuel%202008-2009-WEB.pdf>

**Renée B. Dandurand** et Roch Hurtubise (dir.), « Présentation du numéro », *Enfances, Familles, Générations. Scènes de transition de la vie conjugale*, Automne 2008, n° 9 (paru en 2009). <http://www.erudit.org/revue/efg/2008/v/n9/029629ar.html>

**Fédération québécoise des organisations communautaires Famille (FQOCF)**, *Rapport des activités 2008-2009 déposé à l'assemblée générale le 28 mai 2009*. <http://www.fqocf.org/main.html>

**Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)**, *Rapport annuel 2008-2009. Solidaires...dans la diversité*. <http://www.fafmrq.org/files/rap-ann-fafmrq-web.pdf>

**Caroline Henchoz**, « Le rôle de l'indépendance financière dans la construction du lien conjugal contemporain : l'analyse du processus d'individualisation des finances dans trois générations de couples », *Enfances, Familles, Générations. Scènes de transition de la vie conjugale*, Automne 2008, n° 9 (paru en 2009). <http://www.erudit.org/revue/efg/2008/v/n9/029632ar.html>

**Marianne Kempeneers** et **Renée B. Dandurand**, « Dynamiques intergénérationnelles et transformation de la présence familiale autour de la petite enfance », dans A. Quéniart et R. Hurtubise (dir.), *L'intergénérationnel. Regards pluridisciplinaires*, Rennes, Les Presses de l'École des Hautes Études en santé publique, 2009 : 111-126.

**Denise Lemieux**, « Temps et rites contemporains de la grossesse et de la naissance : de la maternité à la parentalité », dans Laurence Charton et Joseph J. Lévy (dir.), *Génération et cycles de vie. Au carrefour des temps biologiques et psychosociaux*, Québec, PUQ, coll. Santé et société, 2009 : 33-63. [http://www.puq.quebec.ca/fr/repertoire\\_fiche.asp?titre=nouveautes&noProduit=G2430](http://www.puq.quebec.ca/fr/repertoire_fiche.asp?titre=nouveautes&noProduit=G2430)

**Denise Lemieux**, « De couple à parent : des récits de transition selon l'approche des parcours de vie », *Enfances, Familles, Générations. Scènes de transition de la vie conjugale*, Automne 2008, n° 9 (paru en 2009). <http://www.erudit.org/revue/efg/2008/v/n9/029635ar.html>

Le **ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles** diffuse sur son site Internet <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/index.asp> des documents (études, recherches, statistiques) qui touchent notamment les thèmes de l'immigration, l'intégration, la régionalisation etc. Il suffit de cliquer sur la rubrique *Recherche et statistiques*.

Marie Hélène Castonguay, avec la collab. de Irvine Henry et de Chakib Benzakour, *Insertion socioprofessionnelle des aides familiales résidentes*, **ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles**, Direction de la recherche et de l'analyse prospective, 2009. <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/InsertionSocioAides.pdf>

**Françoise-Romaine Ouellette**, « The social temporalities of adoption and limits of plenary adoption », dans D. Marre et L. Briggs, *International Adoption : Global Inequalities and the Circulation of Children*, New York, New York University Press, 2009.

**Françoise-Romaine Ouellette** et Dominique Goubau, « Entre protection et captation. L'adoption québécoise en 'Banque mixte' », *Anthropologie et Sociétés* 33(1), « Enfances en péril », sous la direction de Chantal Collard et Isabelle Leblic, 2009 : 65-81.

**Alain Roy** et Violette Lemay, *Le contrat conjugal : Pour l'amour ou pour la guerre ? Étude empirique des représentations professionnelles du contrat conjugal chez les juristes et les psychothérapeutes*, Éditions Thémis, 2009.

Benoît Desjardins et **Myriam Simard**, *Motifs de migration et besoins des néo-ruraux adultes et retraités dans Brome-Missisquoi ainsi qu'une synthèse comparative avec les jeunes néo-ruraux*, Rapport de recherche, INRS UCS, 2009.

<http://www.ucs.inrs.ca/pdf/MotifsEtBesoins.pdf>

**Maria Constanza Street**, *La fécondité des femmes immigrantes (1980-2006) : une comparaison entre le Québec et le Canada*, Rapport de recherche, INRS UCS, 2009.

<http://www.ucs.inrs.ca/pdf/fecondite.pdf>

D. St-Cyr-Tribble, J. Lane, G. Boyer, D. Aubé, F. Blackburn, C. Brassard, S. Gendron, J-F Labadie, **H. Belleau**, J. Le Gall, « Le cadre de référence 'Trans-action' en transfert des connaissances », Rapport de la recherche *Le transfert des connaissances entre praticiens, gestionnaires et chercheurs comme source d'innovation en CLSC*, 2008.

**Hélène Belleau** et **Caroline Henchoz**, *L'usage de l'argent dans le couple : pratiques et perceptions des couples amoureux. Perspective internationale*, Paris, L'Harmattan, 2008. <http://partenariat-familles.inrs-uqc.ca/DocsPDF/ArgentDansLe-Couple.pdf>

**Hélène Belleau**, *Rapport final de médiation*, (Les résultats d'une enquête menée auprès des membres de l'Association de médiation familiale du Québec sur la gestion de l'argent dans le couple), 2008. <http://partenariat-familles.inrs-uqc.ca/DocsPDF/RapportFinalMediation.pdf>

Gilles Pronovost (dir.), **Chantale Dumont** et **Isabelle Bitaudeau**, *La famille à l'horizon 2020*, Québec, PUQ, 2008. [http://www.puq.quebec.ca/fr/repertoire\\_fiche.asp?titre=titres&noProduit=D1553](http://www.puq.quebec.ca/fr/repertoire_fiche.asp?titre=titres&noProduit=D1553)

**Laurence Charton**, « Le recours à la stérilisation contraceptive. Quelques considérations éthiques », *Revue des sciences sociales* (Université Marc Bloch, Strasbourg), n° 39, 2008. <http://sspsd.u-strasbg.fr/No39-Ethique-et-sante.html>

**Conseil de la famille et de l'enfance**, *Rapport sur la situation et les besoins des familles et des enfants. L'engagement des pères, 2007-2008*. <http://www.cfe.gouv.qc.ca/publications/rapports.asp?categorie=1101104>

**Conseil de la famille et de l'enfance**, *Fiscalité et famille en 26 questions*, 2008. <http://www.cfe.gouv.qc.ca/publications/autres.asp?categorie=1101105>

**Conseil de la famille et de l'enfance**, *Avis. Familles et fiscalité. Des remises en question*, recherche et rédaction Danielle Aubert, 2008. <http://www.cfe.gouv.qc.ca/publications/avis.asp?categorie=1101101>

**Conseil de la famille et de l'enfance**, *Avis sur le soutien aux familles avec enfants handicapés : Trois priorités pour une meilleure qualité de vie*, 2008. <http://www.cfe.gouv.qc.ca/publications/avis.asp?categorie=1101101>

**Conseil de la famille et de l'enfance**, *La politique familiale au Québec : visée, portée, durée et rayonnement*, (version révisée) 2008. <http://www.cfe.gouv.qc.ca/publications/autres.asp?categorie=1101105>

**Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)**, *Rapport des activités 2007-2008 déposé à l'assemblée générale 29 mai 2008*, 2008. [http://www.fqocf.org/pages/publications/rapportannuel2007\\_2008.pdf](http://www.fqocf.org/pages/publications/rapportannuel2007_2008.pdf)

**Fédération québécoise des organisations communautaires Famille (FQOCF)**, *Cadre de référence. Document final adopté lors de l'assemblée générale annuelle 2008*, 2008. <http://www.fqocf.org/pages/publications/cadredereference2008.pdf>

**Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)**, *Rapport annuel 2007-2008, L'avenir de notre mouvement... Où en sommes-nous?*, 2008. [http://www.fafmrq.org/federation/files/rap\\_an\\_08fafmrq.pdf](http://www.fafmrq.org/federation/files/rap_an_08fafmrq.pdf)

**Annie Gauthier**, G. Bibeau, F. Alvarez, « Créer des espaces de négociation entre famille et équipe soignante lors de traitements de pointe en pédiatrie : illustrations et réflexions », *Revue Intervention* 129, 2008 : 58-68.

**Annie Gauthier**, E. Corin et C. Rousseau, « À la croisée des récits : explorer la rencontre clinique en début de psychose », *L'évolution psychiatrique* 73, 2008 : 639-654.

Nicolas Thibault et **Marianne Kempeneers**, « Entourage familial, prise en charge des enfants et travail des femmes au Québec au XXe siècle », *Actes du colloque de l'Association internationale des démographes de langue française (AIDELF)*, Aveiro, Portugal, 2006. (Actes parus en 2008). <http://www.aidelf.ined.fr/>

**Marianne Kempeneers** et Nicolas Thibault, « Strategies of Childcare and the Dynamics of Family Configurations », dans R. Jallinoja et E. Widmer (eds.), *Beyond the nuclear family: Families in a Configurational Perspective*, Series Population, Famille et Société/Population, Family and Society 9, Berlin, Peter Lang, 2008 : 37-58.

Lae, Jean-François et **Marianne Kempeneers** (dir.), numéro thématique, « Les archives personnelles », *Sociologie et sociétés* XL(2), automne 2008. <http://www.erudit.org/revue/socsoc/2008/v40/n2/index.html>

**Isabelle Van Pevenage**, **Marianne Kempeneers** et **Renée B. Dandurand**, *L'état des savoirs sur les solidarités familiales*, Rapport de recherche, INRS UCS, 2008.

**Marie Vanbremeersch**, **Ninon Lalonde** et **Marianne Kempeneers**, *Ethnographie de la fermeture de l'usine Goodyear : Dynamiques et stratégies d'adaptation d'une population et de sa région*, Rapport de recherche, 2008.

**Benoît Laplante**, *L'évolution de la relation entre le travail rémunéré et la fécondité chez les Canadiennes nées entre 1926 et 1961*, Inédit 2008-03. <http://www.erudit.org/revue/cqd/2006/v35/n2/018593ar.html>

**Benoît Laplante**, María Marta Santillan et **María Constanza Street**, *Household Surveys as a Source of Data for Event History Analysis. The Study of Family Related Life Events in Argentina Using the Encuesta Permanente de Hogares*, Inédit 2008-02. [http://www.ucs.inrs.ca/pdf/inedit2008\\_02.pdf](http://www.ucs.inrs.ca/pdf/inedit2008_02.pdf)

**Benoît Laplante**, *L'évolution de l'insertion sur le marché du travail et de la formation des familles des générations de jeunes Canadiens, 1976-2001*, INRS UCS, 2008. <http://www.ucs.inrs.ca/pdf/evolution.pdf>

**Carmen Lavallée**, « Pour une adoption sans rupture du lien de filiation d'origine dans les juridictions de civil law et de common law », *Informations Sociales* 146, 2008 : 132-141. <http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2008-2-page-132.htm>

**Denise Lemieux**, « Philippe Garigue, de la sociologie de la famille à la politique familiale au Québec », texte d'une communication présentée à un séminaire sur le sociologue P. Garigue, à l'Université d'Ottawa (CIRCEM), 2008. [http://www.sciencessociales.uottawa.ca/circem/documents/Lemieux\\_000.pdf](http://www.sciencessociales.uottawa.ca/circem/documents/Lemieux_000.pdf)

**Denise Lemieux** et Éric Gagnon, « Introduction : La famille pour mémoire », *Enfances, Familles, Générations. La mémoire familiale. Les histoires de famille et les généalogies au XXI<sup>e</sup> siècle* 7, automne 2007 (paru en 2008). <http://www.erudit.org/revue/efg/2007/v/n7/017782ar.html>

Martin Latreille et **Françoise-Romaine Ouellette**, *Le repas familial. Recension d'écrits*, Document produit dans le cadre d'un projet subventionné par le Centre de recherche pour la prévention de l'obésité, Montréal, INRS UCS, 2008. <http://www.ucs.inrs.ca/pdf/LeRepasFamilial.pdf>

**Françoise-Romaine Ouellette**, « Le droit aux origines des enfants adoptés à l'étranger », dans T. Collins, R. Grondin, V. Pinero, M. Pratte et M.-C. Roberge (dir.), *Droits de l'enfant. Actes de la Conférence internationale, Ottawa 2007/ Rights of the Child. Proceedings of the International Conference/Ottawa 2007*, Montréal, Wilson & Lafleur Itée, 2008 : 391-403.

**Françoise-Romaine Ouellette** et Julie Saint-Pierre, « La quête des origines en adoption internationale. Être chez soi et étranger », *Informations sociales-- Heurts et bonheurs de l'adoption* 146, 2008 : 84-91. <http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2008-2-page-84.htm>

**Françoise-Romaine Ouellette**, « Les noms et papiers d'identité des enfants adoptés à l'étranger », dans A. Fine (dir.), *États civils en question. Papiers, identités, sentiment de soi*, Paris, Editions du CTHS, *Le regard de l'ethnologue* 19, 2008 : 147-174.

Pagé, G, A.-M. Piché, **F.-R. Ouellette** et M.-A. Poirier, « Devenir parents sans donner naissance : la construction d'un lien avec enfant en contexte d'adoption », dans C. Parent, S. Drapeau, M. Brosseau (dir.), *Visages multiples de la parentalité*, Québec, PUQ, coll. Problèmes sociaux et interventions sociales, 2008 : 89-121. [http://www.puq.quebec.ca/fr/repertoire\\_fiche.asp?titre=titres&noProduit=D1591](http://www.puq.quebec.ca/fr/repertoire_fiche.asp?titre=titres&noProduit=D1591)

Andreanne Malacket et **Alain Roy**, « Regards croisés sur la filiation homoparentale d'un enfant né d'une procréation assistée en droit québécois et comparé », dans C. Parent, S. Drapeau, M. Brosseau (dir.), *Visages multiples de la parentalité*, Québec, PUQ, coll. Problèmes sociaux et interventions sociales, 2008 : 387-413. [http://www.puq.quebec.ca/fr/repertoire\\_fiche.asp?titre=titres&noProduit=D1591](http://www.puq.quebec.ca/fr/repertoire_fiche.asp?titre=titres&noProduit=D1591)

**Alain Roy** et Andreanne Malacket, « Avènement de la filiation homoparentale au Québec. Enfants d'elles, enfants d'eux... », *L'École des parents* (revue éditée par la Fédération nationale des Écoles de Parents et des Éducateurs), n° 570 Hors série, Paris, mars 2008 : 46.

Guimond, Laurie et **Myriam Simard**, *Nouvelles populations dans le Québec rural : le cas de la municipalité régionale de comté (MRC) d'Arthabaska*, Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS, 2008. <http://www.ucs.inrs.ca/pdf/Arthabaska.pdf>

Guimond, Laurie et **Myriam Simard**, *Nouvelles populations dans le Québec rural : le cas de la municipalité régionale de comté (MRC) de Brome-Missisquoi*, Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS, 2008. <http://www.ucs.inrs.ca/pdf/BromeMissisquoi.pdf>

**Myriam Simard**, « Transformation des campagnes et embourgeoisement rural : constats et défis », *Urbanité*, revue de l'Ordre des urbanistes du Québec et de l'Institut canadien des urbanistes, 2008 : 17-19.

**Myriam Simard**, « Embourgeoisement rural : conséquences sur l'habitat et pistes de solution », dans C. Roy (dir.), *L'habitation en milieu rural. Les impacts du vieillissement de la population. Actes des Entretiens sur l'habitat tenus en novembre 2007*, Société d'habitation du Québec, Direction de la planification et de la recherche, 2008 : 75-87.

**Myriam Simard**, « Les nouveaux habitants dans la campagne québécoise : le cas des entrepreneurs agricoles d'origine européenne », *Les étrangers dans les campagnes*, Centre d'études et de recherches appliquées au Massif Central (CERAMAC), Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, France, 2008 : 443-456.

**Myriam Simard**, « La contribution culturelle des néo-ruraux au Québec : l'exemple de Brome-Missisquoi », *Organisations et Territoires* 17(1), numéro spécial sur Nouvelle ruralité territorialisée (dir. André Joyal et Kamal El Bata, UQTR), Université du Québec à Chicoutimi, hiver 2008 : 79-84.

**Myriam Simard** (avec Lucie Hébert, Christine Bricault et Daniel Paquette), *Culture et Cie en milieu rural. Les entreprises culturelles d'économie sociale*, CLD Brome-Missisquoi, ARUC-Économie sociale et INRS UCS, 2008. [http://brome-missisquoi.ca/pdf/fr/Ent\\_Culture\\_Economie\\_Social.pdf](http://brome-missisquoi.ca/pdf/fr/Ent_Culture_Economie_Social.pdf)

Pour en savoir plus sur le Groupe de recherche sur la migration ville/  
campagne et les néo-ruraux dont **Myriam Simard** est la responsable, consultez le site :  
<http://www.neoruraux.ucs.inrs.ca>





Banque de données de la recherche sur la famille au Québec  
<http://familia.ucs.inrs.ca/>



La revue internationale *Enfances, Familles, Générations*, codirigée par **Alain Roy** et **Hélène Belleau** a fait paraître les numéros suivants :

- *Scènes de transition de la vie conjugale* (sous la direction de **Renée B. Dandurand** et Roch Hurtubise) n° 9. <http://www.erudit.org/revue/efg/2008/v/n9/index.html>
- *Les modes de vie des familles de banlieue : mobilité, intégration, sociabilité et différence entre les générations* (sous la direction de Andrée Fortin et de Carole Després), n° 8. <http://www.erudit.org/revue/efg/2008/v/n8/index.html>
- *La mémoire familiale. Les histoires de familles et les généalogies au XXIe siècle* (sous la direction de **Denise Lemieux** et Éric Gagnon) n° 7. <http://www.erudit.org/revue/efg/2007/v/n7/index.html>

## À paraître bientôt

**Alain Bélanger**, Jean-Dominique Morency et Martin Spilauer, « A Microsimulation Model to Study the Interaction between Fertility and Union Formation and Dissolution : An Application to Canada and Quebec », *Canadian Population Studies*.

Annick Germain, Cécile Poirier et Martin Alain, avec la collaboration de Mireille Vézina et **Johanne Charbonneau**, « Les choix résidentiels des ménages solos des quartiers centraux montréalais », dans J.P. Lévy, J.Y. Authier et C. Bonvalet (dir.), *Les choix résidentiels*, Lyon, Presses de l'Université de Lyon, à paraître en 2010.

**Marianne Kempeneers** et Nicolas Thibault, « Family Network, Childcare and Solidarity in Montreal among three generations », *Actes du colloque de l'European Sociological Association- Beyond «the» Nuclear Family : Families as Webs of Relationships*, Lausanne, 2007. (Actes à paraître).

**Denise Lemieux**, « L'intergénérationnel dans les familles d'aujourd'hui », *Vivre et célébrer* (à paraître, automne 2009).

### Production du bulletin

**Michelle Comeau**

Coordonnatrice  
514-499-8274

[michelle\\_comeau@ucs.inrs.ca](mailto:michelle_comeau@ucs.inrs.ca)

Le Partenariat *Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles*  
est financé par le FQRSC

<http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca>